

## Jacques Cartier <sup>(1)</sup>

A. M. Théodore Botrel,

*Un jour que je revois dans le passé d'hier  
Et retrouve doré d'un souvenir bien cher,  
C'est le jour où, parti de la vieille Armorique,  
Malgré les vents, malgré les flots de l'Atlantique  
Et sa rive lointaine, arrivait jusqu'à nous  
Le barde aimé d'Arvor, poète pur et doux.  
Ici que cherchait-il ? Et que venait-il faire,  
Sous nos cieux refroidis, voyageur téméraire,  
Oiseau sorti du nid par la rude saison  
Où même avril chez nous laisse plus d'un glaçon ?  
Venait-il ici, comme en ces terres chagrines  
Où les sons les plus doux sont les cris de machines  
Battant le dur métal, tordant, broyant des fils,  
Dévorant même l'homme avec ses noirs outils ?  
Voulait-il, cet Orphée avec son Eurydice,  
Pour un instant du moins suspendre le supplice  
Des serfs infortunés, en ce nouvel enfer  
Esclaves à la fois et de l'or et du fer ?...  
Ce barde, voulait-il, sirène enchanteresse,  
Seulement nous charmer, en nous versant l'ivresse  
De vers harmonieux tombés de lèvres d'or ?...  
Non. Il était venu de son pays d'Arvor  
Avec une pensée et plus noble et plus haute.  
Au pied du Mont-Royal comme là, sur la côte,  
Il cherchait une trace... et la trace d'un nom...  
Le nom qui fut celui d'un autre grand Breton,  
Le nom qui resplendit au seuil de notre histoire,  
Aurore d'un soleil tout rayonnant de gloire,  
Le nom du grand marin que fut Jacques-Cartier.  
Poète voyageur, regarde : en tout sentier  
Ce que tu vois chez nous, c'est la trace... oui, la trace  
Cherchée. Elle est partout, et vivante et tenace.*

---

(<sup>1</sup>) *Note de la Rédaction.* — Dans les vieux tiroirs, et parmi les papiers jaunis, l'on retrouve parfois des choses charmantes. Tel ce petit poème inédit, qu'un des plus anciens collaborateurs de la *Revue* a, l'autre jour,

Cartier ! Cartier ! C'est lui qui de sa grande voix  
 Le premier sur nos bords, au milieu de ces bois,  
 Fit résonner bien haut le doux parler de France,  
 Verbe mêlé de foi, d'amour et d'espérance...  
 Ils sont restés ici, tous ces échos français,  
 Non pas morts, endormis, mais vibrant à jamais  
 De la ville au hameau de nos vertes campagnes,  
 Des bords du Saint-Laurent au fond de nos montagnes ;  
 Toujours les mêmes, purs, sonores, doux et beaux,  
 Sourire aux nouveaux-nés et pleurs sur les tombeaux,  
 Ils sont restés ici. Notre amour les protège  
 A l'église, au foyer, à l'école, au collège,  
 Et nos fils comme nous sauraient mourir plutôt  
 Que de trahir jamais ce noble et cher dépôt.

Cartier ! c'est encor lui qui, là-bas, sur la rive  
 Où de la haute mer lentement il arrive,  
 A peine descendu, plante la sainte croix...  
 Qu'il adore à genoux et qu'il prie à la fois  
 Avec ses matelots... Et cette croix divine  
 A poussé si profonde et si forte racine  
 Que rien n'a pu l'abattre. Elle est toujours debout  
 Etendant ses deux bras loin, bien loin, jusqu'au bout

---

exhumé de l'ombre où il dormait. C'était au printemps de 1903. Le barde Botrel, qui chante aujourd'hui, pour les *poilus* des tranchées, les hauts faits des ancêtres et les exploits de l'heure cruelle que nous vivons, parcourait alors notre pays, disait ses gentils couplets, ou les faisait dire par sa *douce*, puis tendait l'escarcelle, afin qu'on y mît la pièce d'or ou d'argent qui aiderait, là-bas, sur la falaise de Saint-Malo, à planter le *Cartier* qui regarde la mer. Dans l'un de nos collègues, un élève lui récita ce très simple compliment en vers, que nous publions aujourd'hui, dans lequel vit tant et de si belle histoire. L'auteur exige qu'on l'ignore. Nous nous inclinons. Mais qui sait si plus d'un ne reconnaîtra pas, sans que nous y soyons pour rien, l'un de nos plus vénérables et de nos plus distingués professeurs de lettres en cette bonne province de Québec. — E.-J. A.

De la forêt vaste, où, dans leurs courses nomades,  
S'en vont chassant, pêchant, les sauvages peuplades.  
La croix montre le Christ à ses bras suspendu,  
Le Christ Dieu, seul espoir de ce monde perdu ;  
Et, tout pensif, rêveur, au fond de sa cabane,  
Ne pouvant se soustraire aux rayons qu'elle émane,  
Il vient, il vient enfin, ce pauvre enfant des bois,  
S'asseoir comme le blanc à l'ombre de la croix ;  
Et, docile en son cœur à la voix qui le touche,  
Oubliant peu à peu son manitou farouche  
Et ses chers talismans, ronds, pointus, blancs ou noirs,  
Il s'ouvre tout entier à ces nouveaux espoirs  
Qui viennent découvrir à son âme ravie  
Les horizons dorés d'une éternelle vie...  
Voyez, depuis le jour où Cartier la planta  
En ce lointain pays qu'était le Canada,  
Comme elle a pullulé sur ces rives heureuses,  
La croix ! Elle est partout dans nos maisons pieuses,  
Mettant la joie au cœur comme la force aux mains  
Pour vivre et pour mourir. Au bord des grands chemins,  
Au foyer, à l'école, au plus haut de l'église,  
Ici, là, c'est partout que notre foi l'a mise...  
Mais tu fus le premier, ô noble et fier Breton,  
A lever sur nos bords ce signe du pardon !

Et c'est toi, Cartier, qui, dans les heures funestes  
Où sombrait ton espoir, vins, inhumant les restes  
De vingt-six compagnons par la mort réunis,  
Jeter en notre sol les premiers corps bénits.  
Pour germer, dit le Christ, il faut que le grain meure !  
Eux, ces morts, les voilà dans leur sombre demeure,  
Ils ne quitteront plus ce trou noir et profond,  
Mais ils sont posés là comme un germe fécond !

Attendez que leurs os soient devenus poussière,  
 Que la mort ait fini son oeuvre tout entière.  
 Moins d'un siècle y suffit. Quand le temps de son vol  
 En aura marqué l'heure, il sera prêt le sol,  
 Le champ gras, fertile, où Dieu veut que le grain lève,  
 Que dans les bourgeons neufs monte, monte la sève  
 Qui prépare en leur fleur pour l'arrière-saison  
 Les épis de blé mûr et la riche moisson.  
 Ce champ, c'est notre terre au nord du Nouveau-Monde,  
 En hommes comme en fruits terre toujours féconde,  
 Où se montre aux regards surpris, partout levé  
 Et partout florissant, le grain de sénévé  
 Qu'y déposa Cartier. Voyez combien nous sommes  
 Aux bords du Saint-Laurent ! Et ces millions d'hommes,  
 Qui poussent drus et forts, comme dans nos guérets  
 Les épis, ou l'érable en nos vertes forêts,  
 C'est nous, c'est tout un peuple : un peuple jeune encore,  
 Mais qui dans les rayons de sa splendide aurore  
 Laisse voir un passé d'immortel souvenir,  
 Dont l'éclat se projette au loin vers l'avenir...  
 Et ce peuple est le fruit de la bonne semence,  
 Que tu jetas, Cartier, loin de la mer immense,  
 Au pays découvert et béni par ta foi...  
 Cette nouvelle France, elle remonte à toi.

Ainsi nous apparaît dans son manteau de gloire  
 Le héros doux et fort de notre jeune histoire.  
 Mais ce n'est point assez. Qu'il se lève demain,  
 Taillé dans le granit ou moulé dans l'airain,  
 Debout, comme autrefois, sur la haute falaise  
 D'où son oeil, fatigué de la côte française,  
 Interroge à travers les brumes du matin  
 Les contours indécis de l'horizon lointain !

En haut, le désert nu, les plages du ciel morne,  
A ses pieds, l'océan, plein d'orages, sans borne....  
Lui, l'oeil fixe, et les bras tendus vers cette mer,  
Il voit là-bas, là-bas, au bout du flot amer,  
Surgir sous d'autres cieux une terre nouvelle...  
La nôtre, cette terre et si fraîche et si belle !

\* \* \*

(avril 1903).

## Les Fêtes de Chambly

---

**L**E 6 septembre 1915, ont eu lieu, à Chambly, de belles fêtes, religieuses et patriotiques tout ensemble, organisées pour célébrer le 250ème anniversaire de la fondation de cette prospère localité. On a revécu là, en un jour inoubliable, grâce aux évocations les plus éloquents et même les plus poétiques, deux siècles et demi d'histoire. Nous ne voulons pas écrire ici un compte-rendu. Cela nous obligerait à des précisions et à une exactitude dont nous sommes incapable, n'ayant pu assister personnellement à la célébration. Mais tout simplement, à propos des fêtes de Chambly, nous voulons raconter à nos lecteurs ce que ces manifestations et ces évocations nous ont rappelé, ce qu'elles nous ont suggéré et ce qu'elles nous ont fait regretter.

Nous n'aimons pas assez notre histoire, pourtant si belle. Nous sommes hélas ! de notre siècle et de notre temps, d'un temps et d'un siècle qui sont d'abord utilitaires. Il faut que ça paye, en argent sonnante ! Les mots de vertu, d'honneur et de gloire, ont beaucoup perdu de leur valeur, au sens relatif nous voulons dire. C'est comme pour le bon Dieu, qu'un si grand nombre s'obstinent dans le monde à ignorer, sinon à méconnaître. Il a été dit, ces mois derniers, à plusieurs reprises, que la grande guerre, qui sévit actuellement, ramènerait le monde à des vues plus justes. Peut-être, en effet. En tout cas, dans le domaine des affaires publiques surtout, il nous faudrait plus de fierté et plus de dignité de vie. Nous parlons évidemment des tendances générales au temps où nous sommes. Car nous savons bien qu'il y a encore des gens qui croient à la vertu, à l'honneur et à la gloire. Mais d'une façon géné-

rale, la foi et l'idéal ne sont plus au niveau qui convient pour l'honneur de l'esprit et du coeur de l'homme. Or l'histoire, croyons-nous, ou mieux l'étude et le culte de l'histoire nous vaudraient sûrement beaucoup pour le relèvement de l'idéal et pour l'élan de la foi.

A ce sujet, la journée des fêtes de Chambly a été des plus précieuses. Mais d'abord rappelons la page d'histoire qu'il s'agissait d'évoquer, en la plaçant dans son cadre naturel.

Il n'est pas d'endroit plus charmant ni plus pittoresque au Canada que le bassin de Chambly. Le Richelieu, si bien nommé, semble s'y recueillir pour former une baie aux eaux tranquilles des plus gracieuses. Le site est superbe, le panorama ravissant, avec au loin pour varier la coupe de l'horizon la montagne de Rougemont en face, puis celle de Saint-Hilaire sur la gauche. Un artiste de talent trouverait là des sujets dignes du pinceau d'un Raphaël ou d'un Poussin. Le village, disons plutôt la petite ville, est comme assis en rond au fond de la baie jolie, avec au centre la belle église, dont les pans de mur sont en vieilles pierres de course et la façade en pierres taillées. Devant l'église, il y a la statue de l'ancien curé Mignault (1817-1866), une oeuvre de Philippe Hébert qui a du cachet et du sens. Il y a aussi, à l'avant de la place de l'église, juste au bord de la baie, de l'autre côté du chemin public, la nouvelle statue du Sacré-Coeur qui a remplacé la croix de Tempérance qu'avait plantée Mgr Forbin-Janson au milieu du siècle dernier. Plus loin, sur la droite, juste en face de la maison de la famille Larocque, il y a le monument du héros de Châteauguay, De Salaberry, une autre oeuvre d'Hébert, que le fondeur Hérard, un ouvrier de talent, avait coulé dans le bronze il y a trente-cinq ans. Plus loin encore, du côté du *canton*, il y a le *fort*, l'historique fort — qui tient une si grande place dans l'histoire des origines de Chambly. Et tout cela indique déjà qu'on se souvient à Chambly, que le passé compte pour

quelque chose, que l'histoire, en un mot, y est en honneur. C'est qu'aussi en notre pays encore jeune Chambly peut passer pour une personne d'âge vénérable. Après Notre-Dame de Montréal, qui date en fait de 1642, c'est Chambly, dans notre région, qui vient en second comme desserte ou paroisse. Elle remonte à 1665, bien qu'elle n'ait été érigée en paroisse canonique qu'en 1721, par Mgr de Pontbriand. M. l'abbé Laforce, l'actuel curé de Chambly, entend justement qu'on ne l'oublie pas. Les fêtes de 1915 avaient pour but, sans doute, de glorifier la relique vénérable qu'est l'historique fort Saint-Louis ou Pontchartrin; mais ce n'était pas leur unique but. C'est la fondation de Chambly, de tout Chambly, qu'on commémorait. Et c'est le point de vue auquel il faut se placer pour bien comprendre le sens de cette manifestation.

Chambly est donc, tout au moins comme desserte, née en 1665. Le *Devoir* de Montréal, dans sa livraison du 4 septembre, publiait en première page des notes historiques très intéressantes sur les origines de Chambly et de son fort. Nous nous permettons de les reproduire en entier. L'historien anonyme qui les a rédigées ne nous en voudra pas, nous en avons la confiance, de les conserver dans les pages de notre *Revue Canadienne*, pour l'instruction des jeunes générations.

Chambly, écrit-il, occupe a peu près le centre de la vallée du Richelieu. A proximité de Montréal, du lac Champlain, du Saint-Laurent, il commanda longtemps en son milieu l'une des plus fertiles régions de la Nouvelle-France. S'il n'a été le témoin d'aucune grande bataille du régime français, il a vu passer successivement au pied de ses murs les armées d'invasion envoyées par les Iroquois et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. C'est là aussi que se rencontrent les belles troupes de Tracy et de Montcalm, et que les routes divergent vers Montréal, Québec, Albany, New York. Luites militaires, politiques, commerciales et diplomatiques, la vallée du Richelieu en a vu se dérouler en grand nombre dans l'espace de ses deux siècles d'histoire. — Elle fut, en effet, pendant tout

ce long espace de temps, la porte méridionale du Canada, commandant la route de l'Hudson, vers New-York et la Nouvelle-Angleterre, et la route du Saint-Laurent vers Montréal et Québec. C'est par là tout d'abord que nous viennent les bandes insaisissables des féroces Iroquois qui répandent la terreur de leur nom du Mississippi à l'ouest jusqu'à l'Ohio au sud. A l'est, les héroïques Abénaquis font bonne garde sur la frontière de l'Acadie et surveillent la route Kenebec-Chaudière. Ils rejettent les Iroquois sur le Richelieu qui, par contre, les conduit jusqu'au coeur de la Nouvelle-France. Ils s'y élancent, favorisés dans leur marche par le cours si régulier — à l'exception de deux ou trois endroits — du déversoir du grand lac de l'intérieur, et par les forêts de hauts pins qui offrent aux partis indiens un abri sûr et une route toute faite. Au Cap Massacre, en 1610, à Carillon, en 1611, Champlain démontre aux Iroquois la supériorité des armes européennes. Mais la leçon tourne bientôt, depuis que les Anglais les ont armés, contre les Français du Saint-Laurent. Par le Richelieu, les Iroquois menacent longtemps Montréal et surtout les Trois-Rivières. Le fort bâti à son embouchure dans le Saint-Laurent, en 1642, ne leur inspire guère de crainte, tant à cause de sa faible garnison qu'à cause de la facilité de le contourner par les dépressions de Chambly ou de Saint-Jean. La destruction des Hurons amène les Iroquois aux portes de Montréal. Le sacrifice de Dollard et de ses braves compagnons n'est qu'un épisode d'une guérilla qui menace à la fois les trois tronçons si peu soudés de la colonie laurentienne. Les pouvoirs publics enfin s'émeuvent et le célèbre régiment de Carignan-Salières vient sauver la colonie. Le vice-roi, de Tracy, ne trouve rien de mieux à faire que de fermer la route du Richelieu aux Iroquois. Les forts de Sorel, Chambly et Sainte-Thérèse, bâtis en 1665, sont les trois premiers d'une longue chaîne de forts qui, par Frontenac, Niagara, le Sault-Sainte-Marie, s'étendra bientôt tout autour des régions soumises à la domination effective des Iroquois.

M. de Tracy n'est pas plus tôt arrivé à Québec — 30 juin 1665 — qu'il envoie le capitaine Jacques de Chambly élever, au pied du rapide Saint-Louis, un fort en bois de forme rectangulaire et flanqué de bastions. La palissade s'élève à une hauteur de 15 pieds. Parti des Trois-Rivières le 10 août, M. de Chambly est au saut du Richelieu le 22 du même mois avec des barques et des chaloupes. Les jésuites Chaumonot et Duperron l'accompagnent. Ce dernier y meurt le 10 octobre. Le Père Albanel est aussitôt nommé pour le remplacer au fort. Le 29 janvier, le gouverneur Denonville arrive au fort Chambly avec les 500 à 600 hommes qu'il conduit

en guerre contre les Iroquois. Le 8 mars, il y est de retour après avoir perdu une soixantaine d'hommes, morts de misère et de froid ou égarés dans les bois. Denonville reproche vivement au Père Albanel d'avoir entravé le succès de cette expédition en empêchant les Algonquins de se joindre à lui. Plus tard, il reconnut son erreur et fit réparation au Père Albanel. Dans l'été de 1666, de Tracy séjourna quelque temps au fort Chambly, avec sa belle armée de 1,500 soldats qu'il menait contre les Iroquois. Après cette affirmation de la supériorité des Français sur les Iroquois, les forts bâtis par les soins de Tracy jouent le double rôle de briser l'élan des barbares et de permettre l'extension des cultures.

Quant au fort de Chambly, sa situation sur la rive gauche du Richelieu, au pied du rapide qui intercepte la navigation, le rend presque imprenable et le fait dominer sur toute la rivière. Les colons se groupent nombreux sous sa protection. La vie y est facile sinon paisible : dans le Richelieu et le bassin de Chambly, une pêche abondante ; dans les bois, une chasse inépuisable, castors, loutres, orignaux, oiseaux de toutes sortes.

Aussi, dès 1672, le Père Lemer cier peut-il rendre ce témoignage significatif à l'oeuvre de M. de Tracy : " Les forts de Richelieu voyent autour d'eux des campagnes défrichées couvertes de très beaux blés. " Le capitaine de Chambly a marché à la tête de soixante-cinq seigneurs qui se sont partagé le Canada en 1666. Au témoignage de Frontenac, c'est lui qui, en 1673, possède la plus belle habitation de la colonie. Mais les Iroquois n'ont pas abdiqué leur vieille haine contre les Français et en 1687, quand s'ouvre à Chambly même (par la capture de quelques colons) la seconde guerre iroquoise, les Anglais forment leur arrière-garde et la vallée du Richelieu est une fois de plus le principal théâtre des hostilités. Le fort de Chambly n'y joue guère qu'un rôle effacé. Les Iroquois l'évitent en passant par la dépression qui mène de Saint-Jean à la Prairie-de-la-Madeleine. Tous les ans, de 1689 à 1695, on les trouve sur les deux rives du Saint-Laurent, sans qu'il y soit fait mention de la garnison de Chambly, réduite en 1709 à un seul soldat, sous le commandement de Paul d'Ailleboust, sieur de Périgny. Mais la population pénètre lentement dans les terres à l'est et Monnoir, en face de Chambly, est concédé en 1708.

La crainte des Anglais et le souvenir des luttes du passé attirèrent de nouveau l'attention de l'administration de la colonie sur l'excellente situation stratégique de Chambly. La reconstruction du fort y fut arrêtée entre le gouverneur, l'intendant et la métropole. Au bout de deux ans

(1709-1711), un vaste quadrilatère flanqué de quatre bastions, d'un développement total de 720 pieds, remplaçait le vieux fort de palissades qui tombait en ruines. Derrière ses murs de pierre pouvaient s'abriter 500 soldats, pourvus de tout ce qui est nécessaire à un séjour prolongé. Jusqu'en 1743 cependant la garnison ne comprit qu'un petit nombre de soldats, mais la population des alentours y était déjà nombreuse. Aussi Lanouiller de Boisclerc fait-il percer une voie de pénétration du nord au sud de la colonie en 1747. Elle part, en face de Montréal, de la Prairie, gagne le Richelieu à Saint-Jean, se poursuit jusqu'au fort Saint-Frédéric. Elle mène ainsi jusqu'à New York, qu'elle met en communication avec Montréal. L'établissement du fort Saint-Frédéric (sur le lac Saint-Sacrement), en éloignant Chambly de la tête des possessions françaises, donna l'idée de le détruire. Franquet est de l'avis contraire. " Chambly soutient, dit-il, la navigation sur la rivière Richelieu, sert d'asile aux habitations (sic) y répandues, offre une retraite assurée à des troupes qu'on aurait postées en avant. "

Pendant la dernière guerre du régime français, le fort de Chambly reçut l'armée qui allait se couvrir de gloire à Carillon et à Saint-Frédéric. Mais à son tour, à la fin d'août 1760, il fut investi par des troupes anglaises. La garnison, qui n'était que de 50 hommes commandés par le capitaine Lusignan, se rendit bientôt à discrétion. Le projet caressé par Nicholson en 1711 était exécuté par Amherst cinquante ans plus tard.

Si l'on en croit Aubury, cet officier de l'armée de Burgoyne qui relate son voyage de Québec à Saratoga, les habitants de Chambly ne regrettèrent pas longtemps le régime français. On en trouve un bon nombre faisant cause commune avec les insurgés américains. Ils font partie de la petite armée qui prend presque sans coup férir le fort de Chambly le 18 octobre 1775. Le major Jos. Stopford, commandant du fort, aurait pu soutenir un long siège puisqu'il avait sous ses ordres près de 100 hommes, des approvisionnements et des munitions considérables (six tonnes de poudre). Le 16 juin de l'année suivante, les Américains évacuaient le fort après y avoir détruit tous les ouvrages en bois et les bateaux en construction. Carleton le restaura aussitôt et y mit une forte garnison tant que dura la guerre de l'Indépendance.

Enfin en 1812, le fort de Chambly, réparé et mis à neuf, fut le lieu de concentration des troupes et des milices canadiennes réunies pour résister à l'invasion américaine par la vallée du Richelieu. Il s'acquitta fort bien du rôle que lui avait attribué Franquet en 1753. En 1837, les Canadiens

s'y réfugièrent en grand nombre pour se mettre à l'abri des insultes des troupes en campagne.

Depuis cette époque, le temps a naturellement accompli son oeuvre de démolition. Les pierres du vieux fort sont toutes tombées les unes après les autres, jusqu'au jour où elles furent relevées par les soins d'un pieux archéologue qui voua sa vie à la conservation de ce dernier vestige de la domination militaire de la France dans cette fertile vallée du Richelieu. Il y a 40 ans, M. J.-O. Dion terminait une brochure sur le vieux fort de Chambly par ces mots qui furent son programme à lui : " Abandonnée de tous, cette relique d'un temps qui n'est plus s'affaîssera bientôt sous le poids des années, si des mains protectrices ne se hâtent de la sauver d'une destruction totale pour conserver religieusement aux générations futures ces antiques murailles qui ont abrité un si grand nombre de héros, dont la mémoire nous a été transmise par l'histoire et les manuscrits de l'époque." — M. Dion fut ce restaurateur et ce conservateur, et il veille avec une sollicitude touchante sur cette précieuse relique qui rappelle tout ce long passé de gloire et d'honneur dont la France nous a confié le dépôt sur cette terre d'Amérique.

\* \* \*

C'est tout ce passé de gloire et d'honneur qu'il s'agissait d'évoquer et de célébrer par les fêtes du 6 septembre dernier. Disons tout de suite d'un mot qu'on y a magnifiquement réussi et que le Chambly d'aujourd'hui, comme il a été écrit, s'est montré digne du Chambly d'autrefois.

Un comité avait été formé qui vit à l'organisation et à l'exécution du programme des fêtes. Voici comment il se composait : M. l'abbé C. Laforce, curé de Chambly (*bassin*), président honoraire ; M. l'abbé C. Villeneuve, curé de la nouvelle paroisse de Chambly (*canton*), vice-président honoraire ; MM. G.-N. Ducharme, A. Brunelle et J.-O. Dion, membres honoraires ; M. le Dr J. Martel, président actif ; MM. J.-E. Robitaille, A. Geoffrion, C. Brunelle, A. Béique, N.-G.-A. Pouliot, membres actifs ; et enfin, M. le notaire J.-F. Manseau, secrétaire. D'autres comités, pour la réception des invités, pour les déco-

rations, pour le banquet, etc., avaient été constitués. Mais nous n'insistons pas sur toutes ces nomenclatures. Qu'il nous suffise de dire que, grâce à l'initiative et au zèle des membres du comité général et des comités adjoints, la population des deux Chambly, du *bassin* et du *canton*, fit dignement et brillamment les choses.

Les décorations aux maisons et l'illumination le soir furent magnifiques. On en jouit surtout, comme aussi du joli feu d'artifice qui fut lancé, quand eut lieu, dans la soirée, la longue procession d'automobiles et de voitures par les rues de Chambly (*bassin*) et jusqu'au *canton*. Le matin également, l'aspect du paysage et l'animation des gens produisaient le meilleur effet, quand on se porta en foule au devant de l'escorte d'honneur qui était allée chercher Mgr l'archevêque Bruchési, les autres évêques et les invités de marque qui arrivaient de Montréal en autos. A l'entrée de la paroisse, sur le chemin de Chambly, M. Alphonse Brunelle, maire de la paroisse, au nom de ses concitoyens, reçut officiellement Monseigneur et les autres arrivants. La fête commençait. Une foule immense, vingt ou même vingt-cinq mille personnes devaient y prendre part. Jamais, sans doute, Chambly n'avait connu pareille affluence. Tout se passa dans l'ordre le plus parfait, et à la satisfaction de tous.

Le programme comportait trois réunions différentes : à l'église dans la matinée, au banquet le midi, et au fort dans l'après-dîner.

\* \* \*

A l'église d'abord. Il y eut messe pontificale à 9.30 heures. Mgr Bruchési officiait, ayant M. le chanoine C.-M. Lesage, ancien curé, comme prêtre-assistant, MM. Villeneuve, curé de Chambly-Canton, et Hurteau, curé de Saint-Basile, comme

diacres d'honneur, et MM. Chabot et Flood, comme diacre et sous-diacre d'office. Mgr Forbes, évêque de Joliette, et Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, ainsi qu'une cinquantaine de prêtres environ, étaient présents au chœur. Il convient de souligner la présence de M. le chanoine Lesage, qui assistait immédiatement Monseigneur. Les anciens de Chambly le revoyaient tous avec bonheur. Pendant vingt-cinq ans, en effet, de 1885 à 1910, M. Lesage, chanoine de la cathédrale de Montréal, fut curé de Chambly, et il a laissé au milieu de ses anciennes ouailles le meilleur souvenir. De même, plusieurs enfants de Chambly, devenus prêtres, avaient tenu à se rendre ce jour-là au village natal. Et combien de citoyens marquants du monde civil avaient fait de même ! C'était bien pour tous la fête de la paroisse, une fête comme on n'en voit qu'une fois dans sa vie. La partie musicale pour la messe avait été confiée au chœur de Saint-Louis-de-France de Montréal. C'était assurer d'avance le meilleur succès.

Il convenait absolument, nous tenons à le faire remarquer, que le glorieux anniversaire de Chambly fût ainsi en premier lieu célébré aux pieds des saints autels. Car, on ne le répétera jamais assez, c'est la religion qui a fait notre pays. A Chambly notamment, depuis les Pères Chaumonot et Albanel jusqu'à MM. Lesage et Laforce, c'est-à-dire depuis 1665 jusqu'à 1915, les missionnaires et les curés ont été l'âme de la vie de la paroisse. Ils ont prêché, ils ont enseigné, ils ont conseillé, ils ont dirigé. Il était juste qu'on rendît avant tout hommage au Dieu bienfaisant dont ils furent les ministres et dont ils ont dispensé les faveurs. (1)

---

(1) Voici la liste des anciens missionnaires et curés de Chambly, telle qu'elle se lit dans *Le Canada Ecclésiastique* de 1915. Nous retranchons, pour simplifier, les noms de baptême. — *Anciens missionnaires*. — De 1665 à 1720 : Pères Chaumonot et Albanel, jésuites ; MM. Pommier, Du-

C'est de cette pensée générale que s'inspira l'actuel curé, M. l'abbé Laforce, dans l'allocution qu'il prononça à l'évangile de cette messe pontificale. Il sut trouver, en remerciant Mgr l'archevêque, les évêques et les prêtres, et toute l'assistance distinguée qui se pressait dans le vieux temple, d'avoir bien voulu répondre à l'appel de Chambly, des expressions très heureuses pour dire la joie de tous. Il eut le bon goût de n'oublier personne. Il se félicita d'avoir à saluer la présence de ces évêques, de ces hommes d'Etat, de ces enfants de Chambly, venus d'un peu partout, prêtres ou laïques, " accourus sur les bords de notre bassin, pour se rafraîchir à son contact et puiser dans les souvenirs de leurs aïeux un courage nouveau pour continuer les bons combats ". En particulier, M. le curé Laforce eut un mot très aimable pour son prédécesseur, M. le chanoine Lesage. Ce mot fit impression. Enfin, il annonça avec un égal bonheur le prédicateur du jour, Mgr Georges Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, " qu'il nous tarde, disait-il, de voir monter dans cette chaire et d'entendre prononcer ce discours qui ne manquera pas de remuer tous les coeurs ".

De fait, après l'allocution de M. le curé, qui fut très goûté

---

plain, Thierry, Delorme, (séculiers), Pères Dublaron, Eyslon, Cheireau, Delino, Durand, Dumesny, récollets, MM. Goschier (sulpicien) et Séré (séculier). — *Anciens curés.* — Pères Drué (1721), Le Poyvre (1722), Dené (1723), Verge (1724), Le Vasseur (1724-1746), Carpentier (1746-1763), Berey (1763-1769), tous récollets ; puis viennent des prêtres séculiers, MM. Petrimoulx (1769-1777), Mennard (1777-1792), Picard (desservant) (1792), Chauveaux (1792-1794), Berthiaume (1794-1796), Dubois (1796-1804), Bédard (1804-1817), Mignault (1817-1866), Huberdault (1866), Thibeault (1866-1880), Lesage (Georges) (1880-1885), Beauchamp (1885), Lesage (Médéric) (1885-1910), Boissonneault (1910-1911), Laforce (1910-....). — L'actuel curé, M. l'abbé Charles Laforce, est assisté par M. l'abbé Fortin, vicaire. Depuis 1910, Chambly-Canton a son curé, M. l'abbé Charlemagne Villeneuve. Ajoutons que M. l'abbé Joseph Saint-Denis, le rubriciste le mieux connu de la province, est en résidence à Chambly depuis une dizaine d'années.

tée, Mgr Gauthier parut en chaire et parla, à son ordinaire, avec une aisance et une maîtrise superbes. En commençant, le prélat évoque le point d'histoire qui est en cause. C'est le 10 août 1665 que Jacques de Chambly, avec deux compagnies de Carignan, partait des Trois-Rivières pour venir jusqu'ici, jusqu'au Sault-aux-Iroquois, comme on disait alors. C'est d'ici, du fort Saint-Louis, que partirent pendant quinze ans les expéditions contre les Iroquois. C'est ici, " sous le couvert de ses ouvrages de défense, que les soldats, qui maniaient la charrue avec la même vigueur que le mousquet, commencèrent de défricher et jetèrent dans les sillons péniblement tracés la première poignée de blé ". Au fond de tout cela, je veux dire de ces commencements assez obscurs en somme, l'orateur voit se lever les missionnaires, les découvreurs, les colons-laboureurs... et " ces femmes d'élite, qui furent leurs épouses et qui furent nos mères, et qui restent, par le partage qu'elles ont accepté de la vie des premiers défricheurs, aussi bien que par leur féconde maternité et leur fermeté chrétienne, les premiers auteurs responsables du *miracle canadien* ". " Quand vous passez auprès de ces champs découverts, continue le prédicateur, où les blés frissonnent sous la brise comme les eaux de votre beau bassin, pensez-vous aux labeurs de ceux qui vous ont précédés?... Pensez-vous au patrimoine moral et spirituel qu'ils ont accumulé?... C'est la substance et la moëlle de nos traditions nationales ! " Et Mgr Gauthier en arrive ainsi à la division de son discours, dans lequel il entend prêcher l'amour de la terre, la ferveur et l'austérité de la vie de famille, et enfin l'attachement à la foi catholique. Le cadre de cet article ne nous permet pas de suivre ce discours dans toutes ses parties. Nous le regrettons. L'évêque-auxiliaire de Montréal a le talent de ramasser en des phrases pleines de sens autant qu'harmonieuses et élégantes, et d'illustrer par des comparaisons et des figures de langage qui

sortent du sujet même et qui marquent fortement l'idée, les plus naturels, les plus heureux et les plus riches développements. Il se demande donc, cette fois, s'il faudra prêcher au Canadien le retour à la terre, revivifier chez nous l'esprit de la famille, et enfin exhorter les nôtres à l'amour de la religion et au respect de la foi ? Il lui paraît que l'amour de la terre n'est plus ce qu'il devrait être, il espère que l'un des effets de la guerre sera de ramener les fils du sol aux saines besognes de la vie des champs. Il peint l'esprit de la famille canadienne, tel que nos ancêtres l'avaient faite, et adjure qu'on la défende contre le luxe et le désir de jouir, contre l'impatience des enfants à s'émanciper, contre les jalousies qui affaiblissent et refroidissent l'affection. Quant à la religion, l'orateur estime que nous avons gardé, d'une façon générale, " l'intelligence traditionnelle de notre foi ". " C'est, dit-il, de son sang (celui du paysan canadien-français), dix fois baptisé, et qui n'a pas eu un reniement, que sont sortis et que sortent encore les prêtres de nos paroisses, les frères et les soeurs de nos communautés, et l'on peut dire que les uns et les autres ne sont qu'une glorification par Dieu lui-même de la pureté de ses moeurs et de la ferveur de sa foi. " Aussi bien, la croisade anti-catholique ou celle des mauvaises lectures n'entament guère le paroissien des campagnes. Plus dangereuses, au jugement de l'orateur, sont les dépravations des moeurs publiques, l'affaiblissement de l'honnêteté. A force d'entendre dire que tout se vend et que tout s'achète, le Canadien ne perdra-t-il pas le sens même de l'honneur ? Et, dans une péroraison qui a dû passer frémissante en bien des âmes, Mgr Gauthier exhorte ceux qui l'écoutent, et ceux plus nombreux encore qu'il atteindra par eux, à garder les traditions des anciens jours. Un peuple, dit-il, a besoin de vivre de son passé, comme un arbre de sa racine.

Depuis le passage à Chambly de Mgr Forbin-Janson, au milieu du siècle dernier (1841), une belle croix de tempérance dressait ses bras protecteurs, tout juste sur les bords du superbe bassin que décrivent les eaux du Richelieu, à l'avant de la place de l'église, par delà le grand chemin public. Avec le temps, car les choses comme les gens s'usent, la vénérable croix avait fini par menacer ruine. N'aurait-on pas fait mieux de la relever, ou d'en installer une nouvelle, toute semblable, à la même place ? Sans vouloir critiquer qui que ce soit, je dirai que ç'eût été là mon avis. Mais Notre-Seigneur, en ces derniers temps, a voulu que la dévotion à son Sacré-Coeur prenne dans le monde une large extension. Une statue du Sacré-Coeur, cela se voit mieux, et de plus loin, qu'une simple croix. Toujours est-il qu'on décida de relever le monument en remplaçant la croix par un Sacré-Coeur. C'est toujours Notre-Seigneur en tout cas qu'on continuait d'honorer. On avait justement pensé que la circonstance du 250<sup>ème</sup> anniversaire de Chambly était l'occasion toute trouvée pour l'inauguration ou le dévoilement du monument nouveau et ancien tout ensemble. Je dis nouveau et ancien tout ensemble : en effet le Sacré-Coeur seul est neuf, le socle et les inscriptions sont restés les mêmes qu'autrefois. Donc immédiatement à la suite de la messe pontificale du 6 septembre, Mgr l'archevêque, le clergé, les notables et la foule traversèrent la place de l'église, sous les yeux de granit de la statue du vénéré M. Mignault, et vinrent se grouper au pied du monument, en face de la baie. Le maire de la paroisse, M. Alphonse Brunelle, lut un bel acte de consécration, par lequel, officiellement, au nom des membres des deux conseils (village et paroisse) et de leurs constituants, il plaçait Chambly sous la protection du Divin Coeur de notre Dieu fait homme, s'engageant, au nom de tous ses concitoyens, à ce que les lois de Dieu, de la justice et de l'honneur soient

toujours observées dans la localité. (2) Ce fut magnifique! M. le curé Laforce, ayant souligné en quelques mots bien sentis

---

(2) Voici les inscriptions qui se lisent sur le piédestal de la statue. On verra qu'elles se rapportent à toute l'histoire du monument :

(première face)  
(qui regarde l'église)

*O crux Ave  
Spes unica  
Mundi salus  
Et gloria*

---

(au bas, sur une plaque de cuivre)

1665

Statue érigée à l'occasion  
du 250ème anniversaire  
de la fondation de Chambly.

1915

(face du côté gauche)  
Restauré en souvenir de la visite  
de Mgr E.-C. Fabre évêque  
de Montréal  
novembre 1884  
en la nouvelle église  
construite en 1881

(face du côté droit)  
Monument de tempérance  
inauguré par le comte  
de Forbin-Jauson  
évêque de Nancy  
primat de Lorraine  
juin 1841

(face au bassin)

1665

Sa Sainteté Benoît XV

Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal  
L'abbé Charles Laforce, curé de Saint-Joseph de Chambly  
MM. Lalime Monty, Jules Prairie, Dr Salomon Taupier  
marguilliers du banc

Chs. Lebouvis, entrepreneur.

1915

la portée de ce geste, Mgr Bruchési prit la parole. Depuis dix-huit ans qu'il est archevêque de Montréal, c'est la première fois, explique Monseigneur, qu'il est témoin d'un pareil acte de religion et de foi de la part d'une municipalité. Il félicita M. le maire Brunelle, les deux conseils et tous les paroissiens.

Et désormais, heureux souvenir des fêtes du 6 septembre 1915, à tous ceux qui passeront entre l'église et la baie de Chambly, la belle statue, les bras étendus vers l'église et le village, avec un coeur bien dessiné sur sa poitrine (type de Montmartre), comme si elle résumait tout ce passé de foi dont on est justement fier à Chambly, dira éloquentement au nom de l'histoire autant qu'au nom de la foi : " Voici ce coeur qui a tant aimé les hommes ! "

\* \* \*

La partie religieuse proprement dite était finie. Elle devait être suivie, dans la cour du vieux collège, d'un banquet de six cents convives, sous la présidence de M. l'avocat Meunier. La coutume de fraterniser en mangeant remonte, paraît-il, à la plus haute antiquité. " Un homme qui sait bien manger et ne dire que juste ce qu'il faut, affirmait souvent à Rome Mgr Tarnassi — un ancien auditeur de nonciature qui était notre hôte au Collège Canadien —, est un diplomate parfait. " Au Canada, la diplomatie n'est peut-être pas notre première force. Mais il est certain que nous parlons beaucoup à table, plutôt beaucoup peut-être que bien. A Chambly, les circonstances aidant, on parla beaucoup et bien. C'était un banquet sous la tente, et il va sans dire que la tente et les tables étaient décorées et ornées à profusion, comme il convenait. Tour à tour, dans ce beau décor et devant ce bel auditoire, M. l'avocat Meunier, M. l'avocat Bissonnette, Mgr l'archevêque de Mont-

réal, M. l'abbé Maurice et M. l'abbé Perrin portèrent la parole. Le président du comité de réception lut des lettres d'excuse de personnages qui s'étaient trouvés empêchés : le gouverneur-général duc de Connaught, le lieutenant-gouverneur Leblanc, le premier-ministre Gouin, l'évêque de Sherbrooke (Mgr Larocque), l'évêque de Saint-Hyacinthe (Mgr Bernard), l'honorable M. Pothier, Sir Horace Archambeault, etc. Puis, M. Bissonnette, dans un discours substantiel, rappela le glorieux passé de Chambly et en tira des leçons de dignité et de fierté civiles pour l'avenir. Il termina par des remerciements aux hôtes distingués que la vieille et historique paroisse s'honorait de recevoir ce jour-là. Mgr de Montréal se déclara heureux d'assister à cette belle fête paroissiale, qu'il dit être une vraie fête de famille. Il fit l'éloge de la paroisse canadienne et loua les gens de Chambly de leur bon esprit. Après le discours de l'abbé Maurice qui suivit, M. l'abbé Perrin, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Collège Canadien à Rome, dans une rapide et très vivante improvisation, se dit heureux, lui aussi, d'être présent à ces belles fêtes. Lui qui arrive de Rome et qui a passé récemment sur le front, là-bas, entre les belligérants de la grande guerre, il félicite son pays de connaître et de conserver les biens de la paix et de la prospérité. Dans tous ses voyages, il assure qu'il n'a rien vu de plus reconfortant que le spectacle dont il est aujourd'hui témoin. D'autres paroles encore furent prononcées qui furent appréciées. Mais le vrai discours de circonstance, qui fit le charme de tous, c'est M. l'abbé Maurice qui le donna. M. l'abbé Maurice, ancien élève des universités de Rome et de Paris, actuellement visiteur des écoles à Montréal, est un enfant de Chambly. Il a, dans sa jeunesse, vécu sur les bords du *bassin* et couru dans les ruines du vieux *fort*. Il aime l'histoire et il est un lettré distingué. On avait donc été bien inspiré de lui confier la tâche délicate, mais pour lui facile, de

faire entendre *les voix de Chambly*. Il se demanda ce que l'on était venu faire, au village natal, en cette glorieuse circonstance.

Et vous, messieurs, qu'êtes-vous venus voir, admirer et fêter à Chambly? Les créations gigantesques de la science et de l'industrie? De longues usines qui s'alignent sans fin? De hauts-fourneaux qui vomissent la flamme? Des édifices dont les sommets déchirent les nuages? Etes-vous venus pour contempler la beauté du site, le doux cadre de nos montagnes et le petit lac à vos pieds, l'ordre, la richesse et la variété des villas? Est-ce un vénérable vieillard qui vous attire pour lui faire couronne et rendre hommage à ses travaux et à ses cheveux blancs? Oui, c'est un peu ceci, mais ce n'est pas ceci surtout. Vous êtes venus voir le passé, un passé de deux siècles et demi, lui demander des conseils, des leçons. Vous avez voulu revenir au berceau de la colonie, vous asseoir un instant à ses côtés et voir de quels soins attentifs la mère-patrie entourait le petit enfant qui venait de lui naître sur la terre d'Amérique, apprendre comment on nous prépara les voies. Ce que vous avez voulu, vous pouvez le faire à loisir tout le long du jour, respirer à pleins poumons, au sein des ruines, dans l'enclos des vieux cimetières, sous les voûtes de l'église, l'air pur et vivifiant des origines qui n'a pas cessé de souffler sur nos rives. Vous voulez entendre la voix du sol canadien-français à l'endroit où ce sol, à la toute première heure de notre histoire, fut foulé par nos pères, arrosé de leur sang et cultivé avec amour. Et c'est à moi, jeune de Chambly, qu'on a demandé d'être l'écho du Chambly séculaire.

On n'a pas eu tort, car je me flatte de tenir, autant et plus que tout autre peut-être, par toutes les fibres de mon cœur, par tous les sentiments de mon âme, au sol de mon village natal. Que de fois, il vous en souvient, monsieur le président et bien cher compagnon d'enfance, que de fois nous avons erré au milieu des ruines du vieux fort! Vieille chapelle militaire, logis des gardes, poudrière, sombre cachot, nous avons fureté dans tous vos coins. Nous avons même profané du pic et de la pioche le sol de la cour intérieure du fort, pour y découvrir quelques vieilles ferrailles militaires qui nous parlent du passé et nous en révèlent les secrets. Que de fois, le soir, nous sommes montés à la tour pour mieux embrasser, sous la douce lumière des étoiles et dans le calme de la nuit, notre bassin d'un seul regard d'amour et mieux saisir au passage les échos que nous entendions vraiment! Était-ce le chant des rapides ou la voix des anciens?

Je ne le sais. Mais il y avait des sons mystérieux qui frappaient nos oreilles. Ils semblaient partir des profondeurs du lac Champlain et, se répercutant, le long de la rivière des Iroquois, au-dessus des forts Sainte-Thérèse, Saint-Louis et Sorel, ils allaient enfin se briser et mourir au pied des murailles du vieux Québec. C'était parfois comme des cris de victoire ! Puis, venaient les longs sanglots d'adieu, les derniers soupirs des soldats français qui tombaient sous la flèche de l'Iroquois ou les coups de l'Anglais. Et nous entendions des mots comme : honneur, vaillance, foi, Saint-Louis, France et Canada ! Puis, quand la nuit se faisait plus sombre encore, nous descendions vers le cimetière militaire où, de 1707 à 1843, vinrent se coucher tant de héros ignorés, français, anglais, volontaires canadiens et soldats américains, et nous les voyions, menaçants même dans la mort, enveloppés chacun dans son glorieux étendard, faire encore des efforts pour se remettre debout.

Vous le dirai-je ? Hier soir, je suis allé faire ma rêverie coutumière près du vieux cimetière et j'ai vu, ô prodige, nos braves sortir de leurs tombeaux et, Français et Anglais, ennemis jurés d'autrefois, se tendre la main et échanger avec amour leur glorieux linceul.

Les voix de Chambly, nous, les jeunes, formés par l'éminent patriote et si vénérable vieillard qu'est M. J.-O. Dion, nous les avons entendues toutes ! C'est pourquoi nous pouvons les redire. Nous avons tâché de les comprendre et surtout de les suivre. Car les paroles qu'elles disent sont à la fois des principes et des préceptes. " Cultivez la vaillance ", criaient les vieux murs et les noms glorieux qu'ils portent. " La terre est douce et légère à tous les braves tombés à l'honneur ", reprenait l'écho du cimetière. La voix des missionnaires d'autrefois : jésuites, récollets, prêtres de Saint-Sulpice ou du clergé séculier, tous vieux pasteurs disparus, répétait encore : " La plus grande des victoires est celle qu'on remporte sur soi-même. C'est Dieu qui mène les peuples et la religion qui les rend forts." Et les blés chantaient : " Vive la terre ! A ceux qui s'y attachent, les longs jours de bonheur et de prospérité ! ", tandis que les pins verts, ceux que Champlain lui-même admirait sur nos bords, reprenaient : " Fils du sol canadien-français, comme nous, sois rempli d'espérance en la destinée de ta race, mais aussi, comme nous, pousse tes racines bien avant dans le sol et porte ta tête et bien droite et bien haute vers le ciel ; sois généreux, sois noble, mais sois ferme toujours ! "

Messieurs, qu'êtes-vous venus voir, entendre à Chambly ? Des ruines vénérables qui parlent, l'endroit où nos pères, glorieux fondateurs de la

race, ont uni, sous le même toit et le même jour, à cette heure des origines où l'on ne songe qu'aux choses essentielles, indispensables et fondamentales à la grandeur des peuples futurs, ont uni, dis-je, l'amour de Dieu et de l'Eglise, l'amour du sol et la noble vaillance française !

Et aujourd'hui, le vieux Chambly et le jeune unissent leurs voix pour féliciter et remercier les organisateurs des fêtes de ce jour et les hôtes que nous accueillons et qui si largement nous honorent...

\* \* \*

Il fallait évidemment que cette journée historique ne se passât pas tout entière sans que les invités et la foule fissent une *station* — une station aussi pieuse j'oserais dire que patriotique — au fort Saint-Louis, sur la route du *bassin* au *canton*, cette incomparable relique du passé qui est l'orgueil de Chambly. On s'y rendit donc, après le banquet dans la cour du vieux collège, et ce fut une longue procession de voitures et d'autos richement pavoisées et ornées de fleurs et de drapeaux. Au fort, le vénérable gardien des historiques bastions, M. Dion, faisait les honneurs et recevait avec une grâce courtoise, digne de la politesse des anciens jours, les visiteurs. Dans un coin de la cour intérieure, une estrade, enjolivée de feuillage et de drapeaux, avait été dressée. On y jouissait en vérité d'un spectacle peu banal. Dans l'enceinte, entourée de hauts murs aux pierres vieilles, des arbres vigoureux, trembles, vinaigriers, érables, affirment généreusement leur vitalité. On éprouve, à les voir là, une émotion étrange. On pense aux faits qui se sont ici passés depuis deux siècles, cependant que l'œil cherche par les meurtrières des vieux murs un coin d'horizon. Une brèche pourtant existe quelque part dans cette muraille qui laisse voir un rapide sauvage dont les eaux bouillonnantes viennent se briser au pied du fort — image des vaines tentatives de l'homme pour l'emporter sur la nature, qui cependant le domine de tant de façons.

Près de la porte d'entrée, le corps-de-garde a été transformé en un musée. C'est vieux, c'est ancien, c'est vénérable ! Et l'on se sent tout ému à circuler dans ce fort antique, au moment où l'on descend d'une auto rapide et si moderne. C'est hier et c'est aujourd'hui ! Comme disait Mgr d'Hulst aux fêtes du quatorzième centenaire de Clovis à Reims, en 1896 : "Inclinons le présent devant le passé pour enseigner l'avenir !"

M. J.-C. Gravel, ingénieur civil, président du comité du fort, ayant d'abord souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs, la série des discours commença par la lecture à Mgr l'archevêque de Montréal, par M. G.-N. Ducharme, maire de Chambly, d'une très belle et très expressive adresse de circonstance. Nous en citons la partie substantielle :

Le Canada catholique célèbre cette année le troisième centenaire de l'établissement de la foi dans la Nouvelle-France. Les fêtes touchantes de Lafontaine, précédant de quelques semaines celles plus solennelles et plus grandioses de Québec, témoignent que la religion du Christ se propagea rapidement dans toute l'étendue des vastes régions qui forment aujourd'hui la confédération canadienne. Elles rappellent surtout aux trop nombreux Canadiens qui l'ont oublié que l'Ontario moderne fut d'abord et longtemps terre française et catholique.

A Chambly, nous commémorons plus modestement le deux cent cinquantième anniversaire de la première messe qui y fut célébrée. Cette messe, elle fut dite au pied d'une croix de bois, dans l'enceinte protégée par une faible palissade de pieux, où les fondateurs de Chambly durent longtemps se garder contre les incursions des Iroquois lancés par les Anglais à l'assaut de la croix du Christ et de l'étendard de la France. Plus tard, les autorités de la Nouvelle-France firent exécuter des travaux de défense plus considérables. Chambly devint l'un des principaux postes militaires de la colonie durant ces longues guerres que Français et Anglais se livraient pour la possession de l'Amérique du Nord. Après la conquête, les gouverneurs anglais firent ériger des fortifications plus importantes encore, afin de défendre les nouvelles possessions du roi d'Angleterre contre les attaques menaçantes de ses sujets anglo-protestants en révolte, qui n'avaient pas appris comme nous, au pied de la

croix du Christ et sous la sage direction de nos évêques, à respecter l'autorité souveraine et leur serment de fidélité. Plus tard encore, lorsque l'heure de la paix, de la paix bienheureuse et féconde, eut sonné pour nous, le gouvernement canadien fit restaurer ces vieilles murailles devenues inutiles pour les combats sanglants, les gardant en souvenir des multiples épreuves que le Canada a traversées depuis sa naissance.

Au milieu de ces péripéties, de ces batailles, de ces conquêtes, de ces changements d'autorité temporelle et des nombreuses évolutions politiques qui les ont suivis, une seule chose est restée debout, intangible, immortelle, c'est la croix. Son apparence matérielle s'est transformée ; la croix de bois est devenue l'église de pierre, où chaque jour — ce matin encore par les mains de Votre Grandeur, comme en 1665 à la voix de l'humble missionnaire — le Fils de Dieu continue à descendre sur la terre pour nourrir les hommes du pain des anges et les rendre forts contre tous les ennemis, ceux du dedans et ceux du dehors. A l'ombre tutélaire de cette croix, la petite colonie de 1665 est devenue une belle et florissante paroisse. Elle a survécu aux assauts des Iroquois, aux attaques des Anglais, à l'abandon de la France, aux séductions des Américains, aux tentatives insidieuses des assimilateurs britanniques. Elle a fait plus que préserver et agrandir son patrimoine matériel : elle a conservé sa foi, sa langue, ses traditions, elle a gardé son âme !

N'est-ce pas en raccourci l'histoire de toute la Nouvelle-France et du Canada catholique ? La paroisse canadienne n'a-t-elle pas été la cellule sociale qui a conservé la vie de la nation et lui a permis de se reconstituer après chacune des secousses formidables et des amputations cruelles qu'elle a subies ? N'est-elle pas la pierre angulaire, immuable, sur laquelle repose tout l'organisme religieux et national du Canada catholique et français ? Unique survivante des institutions françaises, n'a-t-elle pas longtemps constitué le seul corps public où le peuple canadien-français, en exerçant cette liberté et ces droits dont l'Eglise a toujours reconnu la légitime bienfaisance, apprit, par l'élection de ses marguilliers et l'administration du temporel des paroisses, le maniement des institutions représentatives dont la conquête britannique lui avait apporté le germe ? L'église paroissiale n'a-t-elle pas été longtemps pour nous la seule école, et le curé, le seul maître d'école ?

L'importance de cette institution et la force sociale qu'elle met en valeur n'échappèrent point à la vigilance des gouverneurs anglais qui avaient entrepris la conquête de la race après avoir achevé la conquête

de la terre, qui avaient résolu de s'emparer de l'âme de la nation après s'être rendus maîtres de son corps. Ils tentèrent d'abolir la paroisse, ou plutôt, de la soustraire à l'autorité des évêques, afin d'en faire entre leurs mains un instrument de domination assimilatrice. La ferme résistance de nos pasteurs, leur patiente ténacité déjoua ces calculs et usa ces efforts. Apôtres et patriotes, ils sauvèrent la paroisse. Et, sous leur paternelle direction, les Canadiens français restèrent groupés autour de leurs clochers, soumis à l'autorité temporelle du roi, mais fidèles avant tout au Christ, à son Eglise et aux traditions de la race.

M. Ducharme terminait son discours-adresse en remerciant Mgr l'archevêque de Montréal, digne héritier des grands évêques que l'Eglise nous a donnés, de tout ce qu'il fait pour l'oeuvre de bien au milieu de son peuple. C'était l'inviter à prendre la parole encore une fois. Depuis le matin, Monseigneur parlait pour la troisième fois au même auditoire et, au fond, sur le même sujet. Mais l'archevêque de Montréal a le secret de parler souvent, sans se répéter jamais. Nous trouvons dans un compte-rendu de journal le texte du discours qu'il prononça au fort en cette journée historique. Nous nous en voudrions de ne pas le donner *in-extenso* à nos lecteurs.

Jamais la paroisse de Chambly et le vieux fort de Saint-Louis n'ont vu de spectacle semblable à celui qui se déroule actuellement devant vous. Spectacle grandiose et consolant à la fois ! Vous nous avez dit l'histoire de votre paroisse et celle du vieux fort ! Histoire touchante et toute vibrante de patriotisme et de foi. Je me félicite, mes chers amis, de ce que nous sommes une nation heureuse. Il n'est pas un évêque sur la terre de France et surtout de Belgique qui n'envierait notre sort.

Ce que nous avons vu ce matin ne peut se voir qu'en terre canadienne. C'est une fête de paroisse, mais une de celles qui ne s'oublient pas et dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de vos enfants. Pour célébrer l'anniversaire de la fondation de Chambly, évêques, prêtres, religieux, magistrats, ministres, législateurs, hommes de profession, cultivateurs, pères et mères de famille, jeunes gens, jeunes filles, tous se sont réunis, ce matin, aux pieds des autels. Ils ont dit leur foi dans un acte d'adora-

tion et de reconnaissance. Devant la belle statue nouvelle, nous avons vu le conseil municipal de cette ville, par la bouche de son maire, se consacrer au Sacré-Coeur de Jésus, reconnaissant ainsi la royauté sociale de Notre-Seigneur dans le monde. Nous voici au fort Saint-Louis, l'orgueil de Chambly, pour donner libre cours à nos sentiments patriotiques. En face de cette foule énorme qui se presse autour de cette estrade, je ne puis m'empêcher de répéter: "Comme il fait bon pour des frères d'être ensemble", et encore " Dieu n'a pas fait ainsi pour toutes les nations. "

Aujourd'hui, c'est la fête du travail. Hier soir, à Notre-Dame, des milliers d'ouvriers se consacraient à Jésus-Christ. En ce moment, les ouvriers paradedent dans les rues de la grande ville, cherchant à se mieux connaître et à améliorer par l'union qu'ils s'efforcent de faire régner entre eux leurs conditions sociales. Mais la grande fête du labeur, c'est à Chambly qu'elle se célèbre aujourd'hui. Nous célébrons le labeur admirable de 250 ans, le travail des fondateurs, des missionnaires, allant par toutes les saisons à la conquête des âmes, des laboureurs défrichant le sol au milieu de tous les dangers et sous les attaques presque continuelles des Iroquois. C'était la forêt. Ils l'ont abattue à grands coups de cognée et ils ont creusé la terre qui fait aujourd'hui votre orgueil et votre prospérité. Ils sont partis, mais on ne peut pas les oublier. Nous célébrons le travail des pères et des mères et celui des éducateurs de la jeunesse. Ce que Jacques Cartier a fait pour le Canada, ce que Maisonneuve a fait pour Montréal, d'autres l'ont fait ici. Tout ce qui s'est dit ici il y a deux cent cinquante ans, lors de la célébration de la première messe à Chambly, je l'ai répété ce matin à l'autel. Rien n'est changé et c'est ce qui fait la force de notre religion. Elle est immuable, elle ne change pas. C'est la fête du labeur patriotique, chrétien et apostolique, c'est la fête des souvenirs, c'est la fête de l'Eglise du Canada.

Avant de terminer, laissez-moi vous féliciter du succès que vous avez obtenu. Vous avez bien fait les choses, vous nous avez reçus avec une royale générosité. Un autre devoir nous incombe cependant. Il faut maintenant regarder l'avenir. Il nous faut soutenir nos guerres. Il faut conserver intacts les glorieux dépôts que nous ont confiés nos ancêtres, notre religion, notre foi et notre langue. Quant à moi, mes amis, je garderai de cette journée si féconde en pieux souvenirs et en précieux enseignements une souvenance impérissable.

L'honorable M. Blondin, ministre du cabinet Borden, M. le député Rainville, le Père Filiatreault, de la Compagnie de

Jésus, M. le régistrateur Geoffrion et M. J.-O. Dion prirent ensuite la parole. Nous renonçons au plaisir de donner ou même d'analyser tous ces discours. D'abord, il va de soi qu'il était difficile à ces messieurs de ne pas répéter en partie ce qui avait déjà été si bien dit. Puis, nous n'avons pas le texte des allocutions prononcées et les résumés qu'ont donnés les journaux ne leur rendent certainement pas justice.

Nous n'avions pas non plus le texte du discours de M. Dion, le patriote et si vibrant gardien du fort de Chambly, l'âme, pourrions-nous dire, et l'âme combien vivante, de ces ruines éloquentes, qui parla après ces messieurs. Il y a longtemps, longtemps, tout jeune humaniste, nous nous souvenons avoir visité le fort de Chambly sous sa direction. Il nous avait paru dès lors déjà vieux et très vénérable, et il y a de cela trente ans passés. Il semble qu'il lui convenait, à cause de l'honorable tâche qu'il s'est lui-même donnée par patriotisme, d'être déjà vieux alors qu'il était jeune, comme aussi de rester jeune en devenant vieux ! Il y a des gens qui s'identifient avec leurs fonctions et l'excellent M. Dion est de ceux-là. Comme le fort qu'il garde, il dure et durera longtemps. Nous n'avions pas son discours, disions-nous. Nous le lui avons donc demandé par lettre. Avec une bienveillance qui nous touche profondément, vu l'âge et l'état de santé assez précaire de M. Dion, le vénérable gardien du fort, qui s'en occupe depuis quarante ans passés et qui en a la direction depuis trente-quatre ans, nous a répondu longuement. D'abord, il n'avait pas de discours écrit. On ne l'avait pas d'avance invité à parler. Mais, arrivés au fort, les assistants lui firent une ovation. Il était d'ailleurs l'un des membres honoraires du comité des fêtes, et ses titres à être l'un des orateurs du jour ne pouvaient faire doute à personne. Il parla donc, et il parla de ses chers souvenirs, c'est-à-dire un peu de tout ce qui se passa de 1665, et même avant, jusqu'à la cession en 1760-63. Il parla

de la fondation du fort (10 juillet—25 août 1665), des premiers missionnaires, Chaumonot et Albanel, de la vie des officiers au fort (la Mère de l'Incarnation en raconte quelque chose dans ses lettres), des difficultés qu'on éprouva à guerroyer contre les Iroquois (1666), du premier recensement (1681), du premier seigneur (M. de Chambly, fondateur en 1665 et seigneur en 1672), des douze premiers colons (1673), de leur vie heureuse et aventureuse tout ensemble, puis, plus tard, de leurs difficultés lors des incursions iroquoises (1687), des successeurs de M. de Chambly, M. Hertel, comme seigneur, et M. de Saint-Ours, comme commandant (1682), de la fondation de la paroisse proprement dite (1721), par Mgr de Pontbriand, avec le Père Juconde Drué, récollet, comme premier curé, de la bénédiction de l'église par le grand-vicaire Le Normand (1759) . . . Il parla, il parla, un peu au hasard, écrit-il, donnant des détails sur les moeurs du temps, expliquant, par exemple, comment François Hertel, seigneur de Chambly, ondoyait les enfants en attendant l'arrivée des missionnaires, ou comment, d'après Marie de l'Incarnation, les officiers du fort élevaient des poules !

Et ce dut être exquis, absolument, d'entendre ce vénérable personnage, qui touche à ses 78 ans, et qui a consacré sa vie à glorifier les vieux souvenirs du temps des Français, raconter tout cela, un peu selon le caprice du moment ! Aussi, on le félicita, on l'entoura, on l'applaudit ! L'excellent M. Dion en est encore tout confus, et sa lettre est toute pleine des émotions de ce jour qui fut pour lui un si grand jour. Qu'il nous permette de lui dire que, s'il n'eût pas parlé, à pareil jour, au fort, il eût manqué quelque chose à la gloire de Chambly et de ses fêtes.

Enfin la voix d'un poète se fit entendre. Nous nous garderons bien de juger son oeuvre. Mais nous tenons à conserver

dans notre *Revue* cette pièce, encore inédite, et qui fait tant honneur à la foi et au patriotisme de son auteur, M. le notaire Z. Mayrand.

## LE FORT DE CHAMBLY

*250ème anniversaire de son érection*

Aux bords du Richelieu tu dresses tes murailles  
Pour évoquer le temps des premières batailles,  
O vieux fort de Chambly, souvenir des Français ;  
Des colons primitifs tu redis les hauts faits.

En ces lieux tout respire un sublime courage,  
Le sang de nos aïeux coula sur ce rivage ;  
Pendant qu'ils combattaient les cruels Iroquois,  
Tu fus souvent témoin des plus nobles exploits.

A deux cent cinquante ans reportant ma mémoire,  
Je relis le plus beau feuillet de notre histoire :  
Richelieu, Pontchartrain, de Chambly, Carignan,  
Samuel de Champlain, tous nos héros d'antan.

Des bateaux, déployant leur vitesse et leur force,  
De ta rive ont chassé l'ancien canot d'écorce ;  
Le wigwam a fait place aux temples somptueux,  
Où le peuple chrétien vient implorer les cieux.

Plus de féroces cris, plus de danses de guerre ;  
Au lieu de l'Oneyout barbare et sanguinaire,  
Les mains rouges de sang scalpant ses ennemis,  
Voici vivant en paix les Canadiens amis.

Fort, qui braves du temps l'irréparable outrage,  
Avec nos coeurs français nous te rendons hommage !  
Du haut de tes créneaux antiques et mousseux  
Deux siècles et demi nous parlent de nos preux.

Il fait bon, en ces jours de rampant égoïsme,  
Se grouper au foyer du pur patriotisme :  
Et jurons de défendre à jamais notre foi,  
Nos droits, nos libertés, nos drapeaux, notre roi.

6 septembre 1915.

Z. MAYRAND.

\* \* \*

Un dernier mot, par le président honoraire du comité des fêtes, M. le curé Laforce, et la série des discours allait être terminée. Le très digne président honoraire, une dernière fois, exprima la reconnaissance de Chambly aux hôtes de ce jour inoubliable. Il le fit avec mesure et avec tact, autant qu'avec émotion et sincérité. Ce fut certainement, redisons-le, un bonheur pour Chambly, pour les fêtes, pour le comité, d'avoir à leur tête, en cette circonstance, ce curé sympathique, à la voix chaude et harmonieuse. C'est là, en tout cas, une réflexion que nous avons retrouvée sur les lèvres de beaucoup de gens témoins de ces fêtes, et nous la croyons absolument justifiée.

Et maintenant que nous avons raconté les fêtes de Chambly, plus longuement que nous ne nous le proposons en prenant la plume, il nous paraît sage et utile, pour nous et pour nos lecteurs, d'en dégager une leçon qui s'impose. Fréchette avait raison d'écrire que notre histoire est "un écrin de perles ignorées". La relire, ou mieux la revivre, dans un jour de fierté patriotique, comme celui qui s'est vécu à Chambly le 6 septembre 1915, c'est excellent, c'est réconfortant, c'est vivifiant. Pussions-nous nous inspirer un peu partout, et plus souvent, de l'exemple qui nous a été là donné à tous ! En aimant mieux notre histoire, nous aimerons mieux notre race et ses traditions. Nous en serons plus fiers, dans le bon sens du

mot. Et ce sera un cordial pour notre patriotisme, un cordial aussi généreux que puissant. Sir Georges-Etienne Cartier était né sur les bords de ce Richelieu que les anciens nommaient parfois la rivière Chambly. Et c'est lui qui a uni, un jour, ces trois mots, qu'un Canadien ne prononce ou n'entend jamais sans un tressaillement du coeur qui fait du bien à l'âme : " O Canada, mon pays, mes amours ! "

**Elie-J. AUCLAIR,**

Professeur à l'Université Laval,  
Secrétaire de la Rédaction.

---

# L'Enseignement Secondaire en Angleterre

(2ème ARTICLE)

**H**'ESITE à écrire de nouveau cet en-tête. L'enseignement secondaire, oui, il s'agirait bien encore de ce sujet si nous suivions les données de notre propre programme de l'inscription et du baccalauréat. Mais ce titre n'est plus de mise avec les programmes de l'enseignement en Angleterre. Là, les grades sont du ressort exclusif des universités. Celles-ci seules y préparent immédiatement et par elles-mêmes. Dès l'entrée, l'enseignement perd son qualificatif de secondaire et revêt celui de supérieur ou universitaire. Nos voisins américains n'ont pas une autre manière de dire et c'est ce qui explique la pléthore d'universités que l'on trouve sur l'étendue du territoire des Etats-Unis. Nombre d'établissements, dont le programme n'est pas plus étendu que notre programme de baccalauréat, y confèrent les grades, se haussent au rang des universités et en assument le titre retentissant. Plusieurs professeurs d'université souffrent de cette équivoque. Il y a, je crois, au bureau fédéral d'éducation, un projet de loi en préparation qui a pour but de restreindre le titre d'université aux seules institutions qui préparent aux grades professionnels.

Nos collègues affiliés à l'Université Laval n'auraient rien à craindre d'une pareille loi. Toutefois, il me paraîtrait légitime que l'on voulût bien reconnaître en quelque manière leur fonction spéciale, et que dans la classification des institutions d'enseignement on les gratifiât, par exemple, du titre de "collèges universitaires". Universitaires, ils le sont de fait et implicitement, au sens anglais et américain, par l'enseigne-

ment de la rhétorique, des mathématiques et de la philosophie, que les professeurs tâchent d'y donner. Ils le deviendraient de droit et explicitement, si cet enseignement supérieur formait un cours par lui-même et se distinguait nettement des classes inférieures par un examen de passage qui serait une sorte d'immatriculation.

Il y a en Angleterre des collèges affiliés aux universités. Ils sont dits *university colleges*. Ils ne reçoivent que des élèves de 16 ans et plus, munis du diplôme de senior local ou pouvant justifier d'une préparation équivalente. J'ai sous les yeux les prospectus de deux *university colleges*, deux internats, tous deux affiliés aux universités d'Oxford et de Cambridge. Leurs cours sont sensiblement parallèles, quoique leurs classes soient désignées par des noms différents : première, deuxième et troisième classe, chez l'un ; chez l'autre : junior, intermédiaire, senior (senior tout court qu'il ne faut pas confondre avec *senior local*).

La classe première ou junior a étudié, en 1914-15 : Xénophon *Les Helléniques* II ; *Odyssée* IV ; Salluste, *Catilina* ; Horace, *Odes* III et IV.

Dans la classe troisième ou senior : Thucydide, VI ; *Iliade* XXII-XXIV ; Pline, *Lettres* ; Plaute, *Rudens*.

Toutes les classes sont assujetties à des interrogations sur des auteurs non désignés d'avance.

Outre les langues mortes et vivantes, on y enseigne la logique, la psychologie, l'économie politique, la physique, la chimie, les mathématiques : sections coniques, trigonométrie.

Les élèves qui suivent avec succès les trois classes collégiales sont dispensés, en vertu de l'affiliation, d'une année de scolarité aux universités d'Oxford et de Cambridge.

A signaler en passant qu'une part importante et fort intéressante de l'oeuvre de ces collèges, de ceux du moins dont je possède les prospectus, consiste en la préparation aux bour-

ses d'études. Celles-ci sont nombreuses. — une dizaine dans chaque collège — et de belle valeur : 100 à 250 dollars. Elles sont constituées, pour une fin déterminée, par les villes, corporations, individus, au bénéfice des élèves qui désirent continuer leurs études dans les universités ou écoles professionnelles. Elles sont offertes, en plusieurs concours gradués, aux enfants de la ville ou du comté où sont situés les collèges.

\* \* \*

J'ai fait connaître dans l'article précédent la base populaire de l'enseignement secondaire en Angleterre. Il me tarde d'en venir au sommet qui est clairement universitaire. Je puiserai encore mes renseignements dans les règlements d'Oxford et de Cambridge, plus particulièrement dans ceux d'Oxford que je connais mieux.

Le grade de bachelier ès-arts (B. A.) décerné par Oxford est très étendu. Il couronne les études classiques proprement dites (*litterae humaniores*), aussi bien que les études de sciences naturelles, de jurisprudence, de théologie, d'histoire, de mathématiques, de littérature anglaise et étrangère, de génie civil.

Des études spéciales ou plus avancées conduisent au grade de B. C. L. en droit, de B. Scs. en sciences, de B. Litt. en littérature.

Les études en économie, art forestier, anthropologie, ophthalmologie sont attestées par des certificats.

Deux mots résument les devoirs extérieurs de l'étudiant : résidence et assistance. L'assistance, cela va sans dire. Quant à la résidence, cela ne va pas sans qu'on en dise un mot. Par résidence, il faut entendre le séjour quotidien, de six heures du matin à minuit, durant les trois quarts du terme au moins, en territoire universitaire. Celui-ci n'est pas limité

aux murs des édifices et déborde sur la ville. Cambridge exerce son autorité administrative et judiciaire sur une étendue de deux milles et demi, rayonnant autour de la *grande église Sainte-Marie*. Oxford est moins encombrante ; elle ne couvre qu'un mille et demi autour de Carfax.

Tout étudiant inscrit à Oxford, qui a suivi les cours durant trois années de quatre termes <sup>(1)</sup> l'une et qui a subi avec succès trois examens, est admis à faire valoir ses droits au grade de bachelier ès-arts. Les examens sont dénommés : 1o responsions, 2o premier examen public, 3o second examen public.

Des examens à peu près identiques, régis par des lois semblables, sont connus à Cambridge sous les noms de *previous*, *general* et *special*.

Tel est le statut organique, mais je connais peu de règles confirmées par autant d'exceptions. Tout à la suite de ce décret, inscrit à la première page des *statutes* d'Oxford, je lis une longue énumération d'*exempts*. Cette lecture est instructive. Elle nous révèle l'estime singulière et jalouse avec laquelle la vieille université continue d'entourer son *curriculum*. En même temps, elle nous fait toucher du doigt la considération qu'elle attache aux grades des autres universités.

Sont exemptés des responsions, entre autres :

a) Le *senior local* d'Oxford ou de Cambridge qui a passé sur l'anglais, le latin, le grec, les mathématiques, le français ou l'allemand, une branche des sciences naturelles ou l'histoire et la géographie ;

---

(1) Les désignations des termes à Oxford et à Cambridge éveillent en nous la mémoire d'un passé lointain et nous renseignent sur les vicissitudes de ces vieilles institutions. Ainsi, il y a le *Hilary* ou *Lent term* qui commence à la Saint-Hilaire, le 14 janvier, et se termine avec le carême ; le terme de Noël, celui de la Trinité.

b) Celui qui a passé le previous I et II de Cambridge, ou le higher local, ou le deuxième examen, dit intermédiaire, des universités de Birmingham, de Durham, de Leeds, de Liverpool, de Londres, de Manchester, de Sheffield ;

c) Le senior-freshman de l'université de Dublin ;

d) Les maîtres ès-arts des universités de l'Ecosse ;

e) Les diplômés de quelques universités coloniales ;

f) Les diplômés des collèges affiliés.

Les *exempts* du premier examen public sont :

a) Le candidat qui a présenté deux épreuves additionnelles à l'examen des responsions ;

b) Celui qui a mérité les honneurs du higher local ;

c) Les bacheliers de l'université de Paris ;

d) Les diplômés des gymnases de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie et de la Suisse.

L'arithmétique, l'algèbre ou la géométrie, les traductions grecques et latines forment les matières d'épreuve des responsions. Il faut y ajouter un livre, *a book*. Le *book* me paraît être l'épreuve caractéristique des examens universitaires, la pierre de touche de la valeur du candidat, non pas que la matière en soit rare ou autrement difficile, mais sous ce titre se cachent bien des embûches. Le candidat, je suppose, choisit une pièce d'Euripide ou de Sophocle, ou les *Annales* de Tacite. Il aurait beau jeu s'il ne s'agissait que d'une traduction, car les auteurs inscrits au programme des examens — ou acceptés sur présentation — se trouvent dans la collection des classiques d'Oxford, et il n'aura pas manqué d'acheter la meilleure édition et la plus fidèle traduction.

Mais l'examineur tient en réserve tout un arsenal d'interrogations, écrites et orales, en marge et autour du texte. Il invitera insidieusement le candidat à faire preuve de ses connaissances sur les particularités du style de l'auteur, sur l'histoire, la géographie descriptive et politique, les institutions, les moeurs qui ressortent du livre choisi ; même il n'hésitera pas à le lancer dans le domaine de la bibliographie.

Il est légitime de présumer que le deuxième examen, c'est-à-dire le *first public*, l'emporte sur les responsions par des difficultés plus grandes et par un surcroît d'interrogations. Je vois, en effet, que le syllabus propose trois livres au choix de l'élève — deux latins et un grec ou deux grecs et un latin — dont l'un renfermera une étude philosophique ou historique.

J'ai écrit plus haut que ce deuxième examen, de même que les responsions, souffre des exemptions et admet des équivalences. C'est la limite de la tolérance oxfordienne. Nulle mention de faveurs au bénéfice des aspirants au troisième examen : *second public*. Il est évident que la vénérable université se réserve le privilège exclusif d'estampiller ses bacheliers ès-arts et de les revêtir de sa propre marque de fabrique. Ils sont bien siens et comme issus de ses entrailles, ceux qui s'honorent du grade B. A. (Oxon).

Il est sérieux à l'extrême ce second et dernier examen. Toutefois, il comporte un adoucissement : il peut être subi en plusieurs fois, par parties. Il sera complet lorsque le candidat aura terminé trois séries d'épreuves non plus devant les interrogateurs ordinaires mais devant un jury spécial composé d'*examineurs publics*. Cinq groupes d'épreuves lui sont offertes. Les épreuves de 1910 étaient réparties comme suit, quant aux sujets qui nous sont plus familiers :

#### GROUPE A :

- a) Deux auteurs grecs, ou un auteur grec et un latin,

v. g. Platon, *République* I-V et la *Politique* I-VII, Hérodote VII-VIII, Xénophon, *Helléniques* III-VII ; Tacite, *Annales* I-III, César, *B. G.* I-VII.

b) Histoire grecque : de Solon à Epaminondas ; Histoire romaine : de l'établissement de la République jusqu'à la mort de Jules César.

GRUPE B :

- a) Histoire et littérature anglaises ou européennes ;
- b) Une composition anglaise, dissertation : Shakespeare, *Antoine et Cléopâtre*, *Othello*, *Richard III* et *Comme il vous plaira*.
- c) Le français } Composition et histoire de la littérature.
- d) L'allemand }
- e) Economie politique : Adam Smith, *Wealth of nations*.
- f) Jurisprudence, *Institutes* de Justinien.

GRUPE C :

- a) Algèbre et géométrie. ;
- b) Mécanique ;
- c) Physique ;
- d) Chimie ;
- e) Sciences naturelles.

GRUPE D :

- a) Ancien Testament, Isaïe I-XII, XXIII-XXXIII ;
- b) Nouveau Testament : Epître aux Galates, aux Philippiens (texte grec) ;

c) Histoire de l'Eglise ;

d) Apologétique.

GROUPE E :

Art militaire : tactique, stratégie, génie, topographie.

Des trois épreuves obligatoires, une sera tirée du groupe A ou du groupe B, deux d'un même autre groupe ou de deux groupes différents, toujours au choix du candidat. (2)

\* \* \*

C'est sous un en-tête aussi antique que modeste que le candidat, s'il réussit, aura le plaisir de lire son nom sur la longue liste des candidats heureux. Lors de l'examen des responsions son succès avait été proclamé en ces termes : *Nomina candidatorum qui quaestionibus magistrorum scholarum in parsivo pro forma responderunt.*

Sa joie sera plus grande au dernier examen, et plus grande sera la considération attachée au couronnement de ses études, surtout s'il a passé dans une classe d'honneurs. La proclamation revêt alors la forme suivante :

*Nomina candidatorum  
qui termino — A. D. —  
a moderatoribus*

*honore digni sunt in unaquaque classe  
secundum seriem litterarum disposita.*

---

(2) Il m'aurait plu de transcrire ici quelques questions v. g. des groupes A. et B. Ces questions sont publiées par l'Université d'Oxford, mais je n'ai pu me les procurer avant de clore cet article.

Cette attestation lui donne droit au parchemin qui le consacre bachelier-ès-arts. Elle lui permet en même temps de *porter les couleurs*.

Le bachelier de Cambridge porte un deuxième titre qui lui est pareillement cher, malgré le vocable bizarre qui l'énonce. Il est dit *tripos*. Le lecteur aura sans doute remarqué l'usage, en ces vieilles universités, de mots à l'aspect archaïque et étrange, très significatif chez les initiés, mais dont le sens reste obscur pour les étrangers. Responsions, previous, disent peu de chose par eux-mêmes; ils sont néanmoins universellement compris par les Anglais. Il en est de même du qualificatif *tripos*, par lequel sont désignés les bacheliers de Cambridge qui ont remporté les honneurs. Il y a des *tripoises* en classiques, en mathématiques, en droit, etc., etc.

Ce mot signifie trépied, tabouret à trois pieds. Comment est-il entré dans le langage universitaire? Il paraît qu'autrefois l'aspirant bachelier s'asseyait sur un trépied afin de répondre plus aisément aux examinateurs rangés en cercle autour de lui. Plus tard l'usage prévalut de mettre sur le trépied un vieux bachelier dont la fonction était de disputer avec les candidats en présence des examinateurs. Cet usage a disparu. Le langage figuré a remis le candidat sur la sellette et c'est ce qui lui vaut à Cambridge le titre de *tripos*, c'est-à-dire de *bachelier du trépied*.

\* \* \*

Cet exposé des programmes anglais, que j'ai tâché de faire aussi bref que possible, est-il assez clair? Si je voulais appuyer autrement et m'en faire l'interprète en lui donnant une forme concrète, j'établirais, à la façon d'Oxford, le statut suivant qui résumerait toute cette étude :

ART. I. — L'enseignement secondaire comprend deux cycles ;

PREMIER CYCLE :

ART. II. — Les matières enseignées dans le premier cycle sont la religion, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, le français, l'anglais, le latin, le grec, l'algèbre et la géométrie, la physique, la chimie, les sciences naturelles, la comptabilité ;

ART. III. — Un programme d'études sera organisé de telle façon que l'élève se trouve à l'issue de ce premier cycle en possession d'un ensemble de connaissances formant un tout et pouvant se suffire à lui-même ;

ART. IV. — Trois examens probatoires dénommés : 1o préliminaire, 2o junior, 3o senior, et dirigés par des examinateurs d'office choisis par les autorités et les corps enseignants, marqueront comme autant d'étapes en ce premier cycle ;

ART. VI. — En chacun de ces examens l'élève devra subir l'épreuve sur cinq matières au moins, à son choix ;

ART. VII. — Tout candidat pourra se présenter à l'examen final — le senior — sans passer par les examens antérieurs ; pareillement, après l'examen final, il pourra se présenter de nouveau et subir l'examen sur une ou plusieurs matières ;

ART. VIII. — A l'issue du premier cycle, les examinateurs remettront un certificat d'études secondaires portant la mention des matières sur lesquelles l'impétrant aura été examiné ;

SECOND CYCLE :

ART. IX. — Trois classes constituent le second cycle :

Première (belles-lettres, humanités, etc.)

Deuxième (rhétorique)

Troisième (philosophie).

Ces classes sont ouvertes librement à l'étudiant, âgé d'au moins 16 ans, muni du certificat d'études secondaires ;

ART. X. — Les matières principales comprises dans le premier cycle sont l'objet d'une étude plus avancée dans le second cycle ; la série en est complétée par la composition, l'explication d'un texte, les mathématiques, la philosophie ;

ART. XI. — Les études du second cycle sont sanctionnées par deux examens : premier (rhétorique), second (philosophie) ;

ART. XII. — Les épreuves de l'examen de rhétorique porteront sur :

- a) grec, latin,
- b) algèbre et géométrie,
- c) une composition littéraire,
- d) un sujet de religion,
- e) les sciences physiques ou naturelles,
- f) l'histoire et la géographie ;

cinq épreuves sont requises, *a, b, c*, étant toujours obligatoires.

ART. XIII. — L'examen de philosophie comportera des épreuves sur :

- a) le grec et le latin,
- b) une langue morte et une langue vivante étrangère,
- c) la philosophie,
- d) les sciences physiques,
- e) les sciences naturelles,

- f) les mathématiques,
- g) l'histoire contemporaine.

ART. XIV. — Les épreuves *a*), *c*), *d*), avec quelques questions sur *e*), *f*), *g*), conduiront au grade de bachelier ès-arts. L'épreuve *b*), plus développée, jointe à l'épreuve *c*) et à quelques questions sur *d*) ou *e*) ainsi que sur *f*), ou *g*), donneront droit au grade de bachelier ès-lettres; les épreuves *d*), *e*), *f*), plus développées, accompagnées d'une interrogation sur *c*) et *g*), seront sanctionnées par le grade de bachelier ès-sciences ;

ART. XV. — Nul ne peut se présenter au second examen qu'un an après avoir subi avec succès les épreuves du premier examen (rhétorique) ;

ART. XVI. — Une commission, nommée par les autorités et les corps enseignants, déterminera minutieusement le programme du premier et du second cycle ; elle statuera sur la forme des examens, sur la nature, l'étendue et la durée des épreuves, sur la valeur relative de chaque épreuve, sur le nombre de points requis pour l'admission, sur l'usage du dictionnaire, etc., etc. ; elle fera aussi connaître, un an d'avance, les auteurs, les périodes d'histoire et de littérature, les sujets scientifiques, d'où seront tirées les épreuves.

La tâche resterait aux facultés et aux corps professionnels de sanctionner ces examens en les faisant leurs et en les substituant à leurs examens d'entrée. La théologie réclamerait le programme du baccalauréat ès-arts. Les facultés de droit et de loi exigeraient le grade ès-lettres, tandis que le grade ès-sciences sourirait à l'école polytechnique. La médecine se contenterait peut-être du premier examen (rhétorique) majoré d'une épreuve de philosophie et de sciences naturelles. La pharmacie, l'art dentaire n'auraient que l'embaras du choix. Le certificat d'études secondaires répondrait

probablement aux exigences des premiers examens de la commission du service civil, et il serait facile à celle-ci de faire connaître les épreuves du second cycle requises par ses examens d'aptitude spéciale.

\* \* \*

Ce programme apparaîtra peut-être, à première vue, compliqué et changeant, surtout si on le compare à notre propre programme de baccalauréat. Qu'est-ce en regard des programmes anglais si étendus et mouvants par nature ! J'ai invité le lecteur à pénétrer avec moi dans ce labyrinthe. Nous en avons parcouru les principales avenues, mais que de chemins de traverse, spacieux et lumineux, il resterait à parcourir pour en connaître tout le développement et toute la portée !

Les examens anglais sont complexes. Je ne suis pas le premier à l'affirmer. Je ne voudrais pas être le premier à récriminer contre eux, car une grande pensée s'en dégage. On respire dans leur compagnie comme une haleine de serre. On y saisit sur le vif le souci admirable avec lequel un grand peuple s'emploie à assurer à ses enfants le bienfait de l'instruction sous tous ses aspects et à tous les points de vue. Les centaines de jurys d'examen institués par les universités d'Oxford, Cambridge et Londres — les autres universités ont probablement aussi leurs jurys — siégeant dans autant de villes trois fois l'an, les nombreuses publications annuelles concernant les examens, la condescendance qui incline les autorités à recevoir le candidat qui veut faire preuve d'aptitudes sur telle ou telle matière isolément, tout cela dit hautement, si je ne m'abuse, la tâche immense, le dévouement aussi éveillé qu'in-fatigable de la commission royale d'éducation, des universités, des examinateurs, des directeurs et des professeurs de toutes les classes.

**C.-P. CHOQUETTE,**

Professeur à l'Université Laval.

Séminaire de Saint-Hyacinthe.

## Encore un Brin de Philosophie

A PROPOS DE LA GUERRE

---

**D**ES statistiques, publiées au début du mois d'août dernier, et auxquelles nous pouvons nous fier, semble-t-il, portaient les victimes de la présente guerre à plus de cinq millions en tués, et à plus de sept millions en blessés. Et ces statistiques n'embrassaient qu'une année de lutte ! C'est le cas ou jamais de parler de l'éloquence des chiffres. Mieux que n'importe quelle amplification oratoire, ceux-ci en effet mettent en lumière l'horreur du conflit. Imaginons-nous la Grèce ou la Bulgarie tout-à-coup entièrement dépeuplée et devenue un désert, nous n'aurons pas tout-à-fait l'équivalent des pertes en hommes que les shrapnels, les obus et les balles ont fait subir aux plus florissantes nations de l'Europe. Représentons-nous la population du Canada, exclusivement composée de mutilés, d'estropiés, d'aveugles, de sourds, de fiévreux, nous aurons à peu près une idée du nombre des blessés et infirmes qu'on rencontre épars dans tous les coins du vieux continent. Encore faut-il ne pas oublier, pour nous figurer toute l'étendue du désastre, que ces morts et ces estropiés étaient tous des hommes valides, en pleine efflorescence de la jeunesse ou en pleine force de l'âge mûr. Encore faut-il se rappeler que l'élite intellectuelle aussi bien que l'élite physique a été ainsi anéantie, que le progrès scientifique, non moins que le progrès matériel, s'en trouve enrayé pour de longues années.

Sans doute tout se réparera. Les maisons seront reconstruites dans les villes incendiées et pillées ; la charrue repas-

sera dans les champs où les formidables armées se seront entrechoquées ; les moissons y étaleront de nouveau au soleil leurs blonds et riches épis ; pas plus tard que le prochain printemps, il faut l'espérer, plantes et fleurs surgiront au bord des tranchées et cacheront sous leur vert feuillage les débris des corps humains qui y seront restés ; les berceaux se rempliront de nouveau-venus, dont cette affreuse guerre d'extermination aura facilité la mission en vidant d'avance la scène où ils seront appelés à paraître et à faire figure de personnages.

“Le combat continue”, répondait simplement cet admirable général de Castelnau en apprenant la mort glorieuse d'un de ses fils. Le combat continue, répondent de même les survivants et ceux de l'arrière-front ; mais le combat pour la prolongation de la vie, et de la vie telle qu'ils la conçoivent avec leurs moeurs, leurs coutumes, leurs traditions, et sur le sol foulé par les aïeux, défendu au prix de milliers de jeunes existences contre la profanation des barbares. Les journaux nous ont rapporté la noble attitude de ce paysan rentré dans son village d'où l'armée française venait de chasser les envahisseurs. Ayant bien examiné sa maison pillée et brûlée, il s'était contenté de dire froidement : les murs sont encore bons ! Cet humble travailleur ne se doutait pas combien il était représentatif de la race. Grâce à cette tendance, qui nous est innée, de toujours recommencer et toujours restaurer, dans dix ans il ne restera plus trace de dévastation sur nos champs de bataille. Ce qui sera demeuré bon aura été employé, ce qui aura été renversé sera relevé, ce qui aura été détruit sera remplacé. Un cyclone peut faire de larges éclaircies dans nos forêts. La sève végétale ne tarde pas à combler le vide. Ainsi fait la sève humaine dans une nation visitée par le fléau de la guerre.

Dès maintenant combien pâles et lointains nous semblent

les tableaux de la misère des réfugiés belges et français, qui avaient le don de tant nous émouvoir à la fin d'août 1914 ! Dans cinquante ans, la tuerie, qui rougit de flots de sang humain les frontières de la France et de la Russie, aura perdu toute sa vertu émouvante. Elle ne sera plus qu'un froid monument historique, consigné dans les archives des gouvernements ou dans les mémoires de quelques individus. Des écrivains pourront la ressusciter avec la vivacité de leur imagination et la chaleur de leur style ; mais ils la jugeront avec une impartialité tout objective, comme nous jugeons nous-mêmes les boucheries de la révolution, celles de la guerre de trente ans, celles des invasions des barbares et tant d'autres qui marquent la marche sanglante de l'humanité sur la route des âges. Par l'illusion des artifices littéraires, nous parvenons à nous intéresser à ce qui s'est fait loin de nous, soit dans le temps, soit dans l'espace. Mais le cours d'ordinaire de notre existence n'en est pas troublé. Si à chaque jour suffit sa peine, à chaque peuple et à chaque génération suffit également son lot de souffrances.

N'empêche que le fardeau à porter n'est pas le même pour toutes les générations, et personne ne saurait contester qu'il est spécialement lourd celui sous lequel la nôtre doit se courber. Pour combien d'individus et de familles, qui en font partie, la vie est irrémédiablement attristée ? Pour combien, elle ne sera plus désormais qu'un deuil prolongé, que la lutte contre la misère et la pauvreté ? Si nous étions victimes de quelque cataclysme physique, nous n'aurions qu'à nous armer de résignation pour l'accepter et de courage pour en réparer les désastres. Mais en face d'un fléau, qui a son origine dans la volonté libre des hommes, il nous est bien permis de raisonner et de nous demander s'il n'est vraiment pas possible de l'éviter et si l'humanité est condamnée à le subir jusqu'à la fin des temps.

Cette question se présente à nous avec d'autant plus d'insistance qu'en parcourant l'histoire nous sommes littéralement stupéfaits du peu de valeur des motifs qui ont occasionné les plus grandes guerres. Tantôt c'est une parole ou un geste déplacé que le représentant d'une nation a pris pour une insulte, tantôt un incident de frontière, tantôt l'ambition d'un souverain, piqué du désir d'agrandir son domaine et d'affirmer sa supériorité sur ses voisins.

Quelle proportion entre de pareils motifs et la guerre ? A quoi sert la raison aux rois, s'ils ne peuvent régler une question d'honneur entre eux autrement que par un égorgement en masse de leurs sujets ? Est-il un lambeau de terre, un fleuve, une montagne, dont la possession importe tellement à une nation que ce ne soit pas trop de sacrifier pour sa conquête des milliers de jeunes existences ? Et les habitants de cette terre ne sont-ils pas tous de la même espèce, tirés du même limon, différents il est vrai de tempérament, de couleur, de langage, de talent et d'habileté, mais tous substantiellement identiques, tous composés de matière grossière et d'une étincelle spirituelle, tous soumis à des nécessités physiques humiliantes, à des faiblesses morales honteuses et à la douloureuse rentrée dans cette poussière d'où ils sont sortis ? Qu'est-ce qui peut autoriser quelqu'un d'entre eux à chercher son élévation au-dessus de ses compagnons de malheur par des moyens aussi terribles que la guerre ?

Mais voilà précisément ce qui a rendu et rend encore la guerre inévitable, répondent certains humanitaires, imbus des principes de 1789. C'est parce qu'il y a eu et qu'il y a encore des tyrans, des despotes, des autocrates, qui ont asservi leurs semblables, qui les ont traités comme un vil bétail, taillable et corvéable à merci, les exploitant pour le plus grand bénéfice de leurs vices et de ceux de leurs courtisans ! La guerre, elle restera nécessaire, elle sera légitime et même sainte, tant que les

nations esclaves ne seront pas affranchies, tant que les frontières ne seront pas réajustées suivant les aspirations et les affinités des peuples, tant que les sujets ne seront pas devenus des citoyens, armés du bulletin de vote et se gouvernant eux-mêmes, tant que ne sera pas affermi sur toute l'étendue de la planète habitée le règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

C'est ce qu'on appelle la guerre pour une noble idée, pour la civilisation et l'émancipation de la race. J'avoue qu'il reste beaucoup à faire dans ce sens. J'avoue que tout n'a pas été pour le mieux dans le passé. Les familles primitives s'étaient à peine groupées en clans et en tribus que des conflits éclatèrent entre elles. De bonne heure, il y eut des batailles et des conquêtes, bouleversant les associations qui s'étaient formées suivant les affinités naturelles. Dès lors commença le malaise dans l'humanité. Les mots de clans, de tribus, et même de nations, disparurent pour faire place à ceux de puissance, d'empire, d'état, de royaume, autant de termes ne désignant rien autre chose que l'étendue de territoire et la quantité de peuples que tel ou tel despote était parvenu à se soumettre à force d'injustices et d'égorgements. Pendant de longs siècles, ce fut ainsi le règne tranquille de la force étouffant le droit et la liberté, allant même parfois jusqu'à réduire les vaincus au rang d'esclaves, autant dire au rang de bêtes de somme.

Un jour pourtant, au milieu de ce monde si profondément désolé par les luttes fratricides, un personnage merveilleux parut tenant le rameau d'olivier à la main. Il rappelait aux hommes qu'avant d'être des grecs, des romains, des gaulois, des perses, des israélites, ils étaient tous des créatures de Dieu, les enfants d'un même père qui est au ciel et par conséquent des frères entre eux. Aimez-vous les uns les autres, telle était sa maxime favorite, qu'il répétait aux grands comme

aux petits, aux citoyens libres comme aux esclaves, aux rois comme aux sujets. Toute sa doctrine allait à refréner la cupidité, l'ambition, l'esprit de domination et d'orgueil. Cette doctrine, il la matérialisait, il l'incarnait en quelque sorte, dans une société indépendante et universelle, qui n'enlevait rien à César de ce qui lui appartenait, mais lui reprenait l'empire des âmes que lui-même avait usurpé, société où étaient appelés à prendre place tous les hommes de bonne volonté, désireux de plaire à Dieu, d'aimer et servir leurs semblables, de quelque sang et de quelque nation qu'ils fussent, société toute pacifique dont les chefs ne devaient porter ni épée, ni bâton, ni aucun des insignes de la puissance matérielle et brutale. *Etait-ce l'aube d'une paix enfin durable qui se levait ?*

On pouvait l'espérer d'autant plus qu'en quittant notre terre, Jésus—car c'est de lui que je parle, on l'a deviné — laissait, dans le chef de son Eglise, un arbitre tout trouvé. Père commun des disciples du Christ dispersés au milieu de toutes les nations, élevé par sa fonction au-dessus des étroitesse d'un patriotisme souvent outré, représentant du prince de la paix, gardien-né de la justice et du droit, il était admirablement qualifié pour apaiser les haines, dissiper les malentendus, trancher les différends entre les peuples sans les froisser, et leur épargner ces conflits qui, jusque-là, n'avaient abouti qu'à rendre périodique l'effusion de flots de sang.

A une époque, quand le Vicaire du Christ se trouva à la tête de l'occident christianisé, on eut un instant la vision que l'Evangile allait être appliqué et la guerre rendue impossible. Courte vision, hélas ! Qu'ils furent rares les monarques chrétiens qui s'inspirèrent des enseignements de leur maître sur l'égalité et la fraternité des peuples ! Qu'ils furent rares ceux qui, même menacés des foudres de l'excommunication, surent comprimer leur cupidité et leur ambition et ne pas s'attaquer à des chrétiens comme eux ! A quel souverain de

l'ancien régime l'idée vint-elle, je ne dis pas d'offrir à ses sujets le contrôle parlementaire de l'administration de leurs propres affaires, ce qui peut-être eût été prématuré, mais simplement de leur demander s'il leur plaisait de changer d'allégeance, de passer sous une autre juridiction quand les intérêts de la famille royale l'exigeaient ? Ainsi les peuples continuèrent à souffrir des lubies des grands tantôt foulés et ruinés par la marche des armées, tantôt troqués comme des troupeaux de moutons contre une alliance princière ou la cession d'un lambeau de territoire.

Je le concède donc, la collectivité d'êtres humains, que nous décorons du nom de nation, n'est la plupart du temps que le résultat de la fortune des armes ou du caprice de la diplomatie. Elle aurait pu être tout autre. Les Normands auraient pu être réunis sous une même couronne, et composer une nation avec les Wurtembergeois, les Westphaliens, aussi bien qu'avec les Provençaux ou les Dauphinois. Mais enfin, le temps aidant, entre les différentes races, si peu homogènes au début, qui s'appellent toutes aujourd'hui françaises ou anglaises, il s'est formé des soudures solides qu'elles ne désirent nullement voir se dissoudre. Elles ont en commun un certain territoire, où elles se trouvent plus chez elles qu'ailleurs, un drapeau, une langue, une littérature, une certaine façon de s'exprimer et d'envisager la nature et la vie qu'elles tiennent surtout de leurs écrivains et de leurs artistes. Pourquoi ne pas respecter ces choses ? Il faut vraiment des cerveaux teutons pour croire légitime la reprise à main armée de la Franche-Comté ou de la Lorraine, sous prétexte que ces provinces ont fait partie autrefois de l'empire germanique, qui a lui-même disparu pour toujours. Ce que le temps a défait, pourquoi tenter de le refaire ? Ce qu'il a soudé, pourquoi essayer de le désunir ? Une semblable tentative ne pourrait qu'introduire une per-

turbation profonde dans notre monde. De ce seul chef elle est condamnable, et voilà déjà supprimée en justice une cause de guerre.

Mais, je l'avoue encore, il reste des puissances où l'unification est loin d'être parfaite entre les groupes ethniques, que la force a rassemblés sous une même autorité. D'autre part, ceux-ci ayant pris conscience d'eux-mêmes aspirent à une autonomie ou à un changement de statut politique qui leur permette de se développer suivant leur génie national. Suffit-il que de telles aspirations soient contrecarrées par un Etat pour qu'on puisse légitimement déclarer la guerre à celui-ci? Suffit-il, par exemple, que plusieurs millions de Roumains ou d'Italiens se trouvent mal à l'aise sous le sceptre de la monarchie des Hapsbourg, pour que la Roumanie et l'Italie se croient justifiées de prendre les armes contre l'Autriche-Hongrie et de lui arracher la portion de territoire occupée par les citoyens de leur sang et de leur langue? Evidemment non. C'est bel et bon d'organiser une croisade pour l'affranchissement de ses frères. Mais ces frères, qu'on aura affranchis du joug autrichien, devront être soumis à un autre. Importe-t-il donc tant que ce soit celui du roi d'Autriche-Hongrie ou celui du roi d'Italie? L'avantage, pour un groupe de population, d'être englobé dans une vaste communauté qui a pour chefs des hommes de sa langue et de son sang, compense-t-il les maux de la guerre? Et puis qu'est-ce que ce rythme universel dont parlent certains patriotes exaltés, où il n'y aurait pas de note discordante entre peuples, pas de citoyens opprimés, pas de violence contre leurs aspirations, leurs idées et leurs coutumes? Ce n'est rien autre chose qu'un rêve, et un rêve dangereux, qui peut, à un moment donné, servir de brûlot pour amorcer une épouvantable conflagration.

Je concède qu'il existe des organismes politiques qui ne sont pas tolérables. Tel l'empire turc, où il n'est pas de jus-

tice pour les populations chrétiennes, où quelques-unes d'entre elles sont mises en coupe périodique, où le désarroi gouvernemental et les exactions du fisc empêchent tout progrès matériel. Contre un tel rouage, qui ne fonctionne que pour la tyrannie et la ruine, que les puissances chrétiennes se liguent, qu'elles le transforment ou le suppriment, rien de mieux. Mais là où les différents Etats ont tous à peu près le même idéal de justice, là où ils travaillent à peu près dans la même mesure à la prospérité de leurs peuples, là où règne entre eux un certain équilibre qui a tout au moins l'avantage de sauvegarder la paix, pourquoi vouloir changer ? Avant la guerre de 1914-1915, il existait un équilibre européen. Nous ne prétendons pas qu'il sortît du droit naturel et qu'il fût parfait. Conséquence de traités où avaient été faites des concessions mutuelles par les Etats contractants, où quelques-unes avaient été arrachées par la force seule, il valait ce qu'il valait. Dans l'espoir de mieux balancer les choses, de favoriser davantage les aspirations de chaque nation, fallait-il se lancer dans une guerre et bouleverser l'ordre établi, sans savoir sur quelles bases et d'après quelles lignes on pourrait en restaurer un nouveau ?

Mais, en ce cas, me répondra-t-on, vous êtes partisan de la paix à tout prix, vous condamnez toute idée de revanche et vous consacrez les conquêtes les plus injustifiables de la force brutale ! Mon Dieu ! je ne dis pas tout-à-fait cela. Cependant je fais observer que, si aucun peuple ne veut faire de sacrifices, si l'on ne tient pas compte, sinon des droits historiques qui peuvent être contestables, du moins de la prescription dans la possession de territoires d'ailleurs acquis par la violence, si l'on est perpétuellement à guetter l'heure de la revanche, l'arme au poing et l'oeil sur la frontière, on rend à tout jamais impossible la pacification de notre petit monde. S' imagine-t-on mettre fin à la guerre par une guerre qui sè-

mera de nouveaux ferments de haine et sera la source de nouveaux malentendus entre deux ou plusieurs peuples ? Qui ne voit qu'ainsi l'on ne fait que multiplier les causes des conflits sanglants et écraser les nations sous le poids des armements, quand ce n'est pas sous les horreurs de la guerre proprement dite ?

Je ne puis réprover toute idée de revanche, puisque l'Eglise elle-même autorise la guerre, quand elle est entreprise pour soutenir une cause juste, pour venger l'affront fait à une nation, et avec une intention droite de la part de ceux qui la conduisent. Mais il faut choisir entre la revanche et la paix. On ne peut tendre ces deux buts à la fois. Qui veut la revanche doit tendre tous ses nerfs vers la guerre et s'attendre à ce que l'ennemi fasse de même. Triste alternative ! Les nations modernes sont-elles donc condamnées ou à souffrir les pires humiliations de voisins provocateurs et ambitieux, ou à vivre au milieu du cliquetis des épées et au bruit de canons toujours plus meurtriers ? N'y aurait-il pas un secret pour apprendre à un peuple vaincu mais relevé et redevenu fort à garder une attitude à la fois digne et pacifique ? Et cette attitude, ne la trouverions-nous pas définie dans la célèbre parole de Gambetta à propos de la question d'Alsace-Lorraine : "Pensons-y toujours et n'en parlons jamais" ? N'en parlons jamais, pour ne pas provoquer inutilement l'ennemi héréditaire ; mais pensons-y toujours, pour ne perdre aucune occasion de remédier au mal autrement que par le recours aux armes. Dans les relations entre peuples, ne peut-il pas se découvrir à la longue bien des moyens de réparer une injustice ou de guérir la plaie faite au cœur d'une nation ? Que la diplomatie soit à l'affût, qu'elle demande des cours d'arbitrage, des plébiscites, la neutralisation et l'autonomie des provinces volées ! Qu'ensuite avec celles-ci elle conclue des traités qui abaisseront pratiquement les poteaux-frontières ! Qu'elle insiste sur le principe des nationali-

tés ! Ce principe est bon. Il peut fournir le cadre d'une réorganisation de l'humanité. Dût le résultat de tels efforts se faire longtemps attendre, mieux vaudrait encore laisser les accapareurs de peuples prolonger la jouissance du fruit de leur rapine que d'infliger à ses semblables les désastres d'une guerre. Après tout on ne saurait vouloir un si grand fléau pour le simple plaisir de se battre et de donner de grands coups d'épée (les méthodes de la guerre actuelle rendent du reste ce plaisir impossible). On ne doit le vouloir qu'en vue d'un bien assez considérable pour compenser les maux momentanés qui en seront la conséquence fatale. Or, on a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent d'obtenir un bien plus grand, quoique d'un genre différent peut-être, par la patience et la longueur de temps que par les hasards d'un conflit armé. <sup>(1)</sup>

\* \* \*

Mais si je ne trouve pas un motif suffisant de guerre dans le désir d'une revanche légitime à plus forte raison n'en trouvè-je pas un dans les convoitises d'un souverain ou dans le dessein d'une nation d'affirmer sa supériorité sur les autres. Je le concède, pas plus que parmi les individus il n'y a égalité complète parmi les peuples. Quelques-uns excellent

---

(1) Ne pourrait-on pas citer à l'appui de cet avancé l'exemple des Canadiens français ? Sans doute les ressources matérielles leur faisaient totalement défaut, après 1763, pour s'efforcer de secouer le joug britannique. Ils n'en ont pas moins pris une superbe revanche sur leurs vainqueurs. Par leur constante fidélité à leur religion, à leur langue, à leur tradition, par la création d'institutions nationales, par leur obstination à demander des écoles à eux, ils ont sauvé sur ce continent la race française, qui s'y trouve dans des conditions peut-être plus favorables, du point de vue religieux et moral, que si la France l'avait gardée sous sa protection politique et entraînée avec elle dans l'orbite des idées révolutionnaires. En dépit de la conquête britannique, la survivance d'une race française, forte et nombreuse, est assurée dans l'Amérique du Nord.

par les qualités intellectuelles, d'autres par les richesses et la prospérité matérielle. Les peuples chrétiens en général sont supérieurs aux peuples païens. A ce seul titre ils sont justifiés, me semble-t-il, d'imposer leur protectorat à des tribus inférieures qui par elles-mêmes sont incapables de sortir de leur dégradation et de s'élever au degré de civilisation où nous sommes arrivés. Les bénéfices qu'ils retirent de leur domination ne sont qu'une légitime compensation pour les bienfaits qu'ils apportent à leurs protégés. Ce sont des frères aînés qui viennent en aide à des cadets plus ou moins disgraciés de la nature. Je suppose d'ailleurs qu'ils ont ce dessein civilisateur et qu'ils n'ont pas exclusivement des visées mercantiles, auquel cas évidemment je renoncerais à excuser leur entreprise. (2)

Mais entre les peuples, qui sont sortis du moule du christianisme, l'égalité est assez sensible pour qu'aucun d'eux ne soit autorisé à dépouiller le voisin de son autonomie, et à lui infuser une nouvelle manière de penser, de parler et de comprendre la vie.

Notons d'abord qu'aucun peuple n'a toutes les supériorités et que celui-là n'est pas nécessairement supérieur qui est le plus fort, qui a su fabriquer les plus lourds canons, construire les meilleures voies ferrées, fonder les plus vastes usines, capter les courants électriques les plus puissants. Un autre peuple, qui aurait dirigé ses énergies dans le même sens, n'aurait sans doute pas moins bien réussi. Supposez que les Anglais ou les Français eussent, pendant vingt ou trente ans,

---

(2) Nous ne saurions blâmer, nous devrions même approuver, un peuple catholique qui déclarerait la guerre à un peuple infidèle pour le forcer à laisser toute liberté d'apostolat aux missionnaires du Christ. L'Eglise ayant reçu de son fondateur divin le mandat de prêcher l'Evangile à toutes les nations a le droit strict d'envoyer partout des messagers de la bonne nouvelle. Il est donc digne d'éloges le pouvoir séculier qui s'emploie à faire respecter un tel droit.

concentré tous leurs efforts sur la préparation du matériel de guerre, comme ont fait les Allemands, pensez-vous qu'ils eussent été moins bien outillés que ceux-ci en juillet 1914 ? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas dans cette différence de dons impartis à chaque peuple, pas plus que dans la variété des propriétés du sol qui lui est échu en partage, qu'on peut trouver des causes légitimes de conflit. Au contraire, cette variété devrait être la source de la bonne entente et de rapports amicaux. Le peuple qui manque de certains fruits de la terre, ou de certaines qualités de l'esprit, chercherait à les importer de l'étranger, à qui il donnerait en retour ce qu'il est le plus apte à produire soit dans l'ordre matériel, soit dans l'ordre moral et intellectuel.

S'il arrive qu'un peuple, égaré par ses conseillers, se laisse mordre par l'envie, convoite les campagnes du voisin plus fertiles que les siennes, et, sous l'aiguillon de cette passion ou de toute autre, se jette en masses armées sur un territoire qui n'est manifestement pas le sien, alors je puis regretter qu'il n'existe pas d'institution internationale capable d'arrêter semblable brigandage, mais je suis totalement à court d'arguments pour prôner la prolongation de la paix quand même. Puisqu'il y a agression injuste, la défense est plus que légitime, elle s'impose. Les gouvernants du peuple ainsi attaqué seraient parjures s'ils ne mettaient pas en mouvement toutes les forces du pays pour repousser l'envahisseur, comme serait parjure le magistrat qui négligerait de punir un criminel portant atteinte à la vie ou à la propriété de ses semblables. Si donc aujourd'hui les Alliés de la quadruple entente ne se trompent pas et ne nous trompent pas sur les motifs qu'ils allèguent pour leur recours aux armes, s'ils ont vraiment devant eux une nation provocatrice dont les chefs ont prémédité, préparé la guerre et l'ont rendue inévitable à l'heure où ils étaient persuadés que la

victoire leur appartiendrait, s'ils sont vraiment aux prises avec un ennemi tellement infatué de sa supériorité qu'il ne reconnaît à toute autre nation que le rôle d'humble satellite et servante de la nation allemande (3), avec un ennemi qui regarde les traités internationaux les plus sacrés comme des chiffons de papier qu'il est loisible de déchirer dès que l'intérêt des forts l'exige, avec un ennemi qui à l'injustice de sa cause ajoute la barbarie des méthodes de combat, organisant partout sur son passage l'assassinat, le pillage, l'incendie, le viol, et en général met au service de la plus féroce cupidité tout ce que la science a de plus perfectionné, oui en ce cas les Alliés sont dignes de toute notre approbation. Ils méritent nos plus sincères applaudissements quand, par la bouche de leurs représentants, ils jurent de continuer les hostilités tant que la Belgique n'aura pas été libérée et restaurée dans son ancienne prospérité, tant que les violeurs de sa neutralité, les ravageurs de son sol et les massacreurs de ses fils innocents, n'auront pas été châtiés, tant que n'aura pas été éloignée de la tête de leurs enfants la menace du fléau dont ils souffrent eux-mêmes.

Qui donc oserait contredire le président de la République française s'écriant dans son beau discours, prononcé lors

---

(3) Sur ce point rien de plus suggestif que la proclamation du Kaiser à son armée de l'est. Elle a fait le tour de la presse. Relisons-la. "Rappelez-vous que vous êtes le peuple élu ! L'esprit du Seigneur est descendu sur moi parce que je suis empereur des Allemands. — Je suis l'instrument du Très-Haut. — Je suis son glaive, son représentant. — Malheur et mort à tous ceux qui résisteront à ma volonté ! — Malheur et mort à ceux qui ne croient pas à ma mission ! — Qu'ils périssent, tous les ennemis du peuple allemand ! — Dieu exige leur destruction, Dieu qui, par ma bouche, vous commande d'exécuter ma volonté ! " — On comprendrait ce langage sur les lèvres d'un successeur de Mahomet ; on ne le comprend sur celles d'un souverain chrétien que comme un accès d'orgueil délirant.

de la translation des restes de Rouget de l'Isle au Panthéon : " Puisqu'on nous a contraints à tirer l'épée, nous n'avons pas le droit de la remettre au fourreau avant le jour où nous aurons vengé nos morts et où la victoire commune des Alliés nous permettra de réparer nos ruines, de refaire la France intégrale et de nous prémunir efficacement contre le retour périodique des provocations " ? Nous n'avons pas le *droit*, dit l'orateur. Le mot est exact. Oh ! je ne suis pas de ceux qui canonisent le nationalisme. J'ai assez insisté plus haut sur la part du hasard dans l'origine des nations. Une nation n'est jamais qu'une agglomération plus ou moins factice d'êtres raisonnables. Ses frontières peuvent être élargies ou rétrécies, le nombre de ses citoyens peut croître ou diminuer, elle peut même disparaître, comme la Pologne, sans que la fin dernière de ses membres dispersés soit compromise. Aucune nation prise en particulier n'est donc indispensable au salut des hommes, lesquels pourront toujours appartenir à la société universelle des fils de Dieu qui s'appelle l'Eglise du Christ et arriver finalement par elle au bonheur. Cependant la nation est une entité morale qui entre dans le plan du créateur. De là les différentes générations qui la composent tirent successivement quantité d'avantages. Sans les illustres écrivains de l'âge de Louis XIV, par exemple, nous, Français du 20ème siècle, posséderions-nous la culture et la politesse qu'on nous reconnaît ? Sans les grands évêques qui ont pétri la France de christianisme, aurions-nous seulement la foi ? Tout ce patrimoine de gloire, de sainteté, de science et d'art, que nous ont conquis nos ancêtres, nous devons avoir à coeur de le conserver, de l'accroître et de le transmettre intact à notre postérité. Et c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en maintenant notre nation tout au moins au rang où nos prédécesseurs l'ont placée.

Nous trouvons-nous à vivre dans une de ces crises redoutables où la nation est en danger, nous ne devons pas hésiter à la défendre au prix de notre sang. (4)

(À SUIVRE)

**M. TAMISIER, s. j.**

---

(4) Le poète a raison quand il parle de ce glaive détesté des mères...  
Mais pas quand il abat des oppresseurs haïs,  
Pas quand son rouge éclair délivre le pays,  
Pas quand sa pointe au coeur du Barbare est plantée,  
J'en jure par les Thermopyles, par Platée.

(Revue hebdomadaire, 27 février 1915.)

## L'Obscure Souffrance

(SUITE)

---

13 juillet 18.. — Ces derniers jours ont été calmes. Aujourd'hui, avec Oso pour compagnon, j'ai fait à travers les champs une promenade enchantée. Je ne sentais plus le poids de mes chaînes. J'avais l'illusion de la liberté. Mais il a fallu rentrer et... une noire tristesse m'a envahie. Jamais la réalité ne m'est apparue si laide, si abjecte. Toute mon âme s'est révoltée contre le devoir. O cette vie effrayante du coeur et de la pensée !

14 juillet. — Il y a des excès de sensibilité que la raison réproouve sévèrement. Mais ces soudaines rébellions du coeur avide, ces emportements insensés vers le bonheur, comment s'en garder ?

Il faut prier, prier, prier et espérer. Il y a des moments où la prière n'agit plus sur moi, son impuissance me jette parfois dans le doute. Je souffre tant que ma foi s'ébranle. Mais Dieu ne me refusera pas sa grâce, quand elle m'est le plus nécessaire.

16 juillet. — “ Dieu, parce qu'il est la plénitude de la perfection, admire le moindre des efforts de sa pauvre petite créature. ” J'aime cette pensée. Et n'est-ce pas une chose singulière que des paroles qu'on a entendues toute la vie nous touchent à certains moments ?

Ce matin, j'assistais à la messe et hélas ! j'étais bien loin, quand le *sursum corda* a frappé mon oreille. J'en ai ressenti une émotion profonde, un ébranlement puissant et délicieux.

Quel phénomène que ce désir de s'arrêter à la terre qui croule en poussière. Quoi ! ne saurait-on accepter la vie telle qu'elle est ? Ne saurait-on s'aider de sa raison et de sa foi ? Voici la plus belle partie de ma jeunesse écoulée, oui, écoulée à jamais. Qu'en ai-je fait ? Cette forte et généreuse sève du printemps, à quoi m'a-t-elle servi ? Sinon à nourrir ce qui est déjà mort ou ce qui devrait l'être.

Je pense à cela souvent et je voudrais un peu de courage. On n'appauvrit pas un arbre en enlevant ses feuilles flétries, en retranchant ses branches folles.

Au contraire, ceux qui cultivent les plantes, savent comme on les affaiblit en laissant la sève se consumer inutilement. Et ceux qui cultivent les âmes, que ne savent-ils pas ? Qui peut dire jusqu'à quel point, on se débilité dans les vains espoirs et les vains regrets ?

*17 juillet.* — Lu les actes des martyrs de Lyon sous Marc-Aurèle. Alors comme les chrétiens savaient souffrir ! La persécution couvrit d'une gloire immortelle la naissante Eglise des Gaules. Et n'est-ce pas étrange ? D'après les fidèles comme d'après les païens, entre tant de martyrs, Blandine — une fillette — fut la plus héroïque. Elle l'emporte même sur son illustre évêque saint Pothin.

Son souvenir me suit. Il me semble qu'en cette esclave, le Christ a voulu couronner l'humble souffrance humaine.

Elle avait quatorze ans, elle était si frêle, si timide, qu'on avait cru qu'elle n'oserait jamais confesser sa foi et, durant de longs jours, elle lassa la cruauté de tous les bourreaux. Le *Je suis chrétienne*, qu'elle répétait dans les supplices, semblait la rendre immortelle. Calme et sereine, elle encourageait ses compagnons. Plusieurs qui avaient eu le malheur d'apostasier, ranimés par son exemple, se rétractèrent et moururent pour le Christ.

Restée la dernière, Blandine apparut seule dans l'amphithéâtre. Les païens ne pouvaient s'expliquer que la vie restât dans un corps tant de fois disloqué, broyé, déchiré. De nouveau, on la flagella cruellement, on l'expose aux bêtes, on l'assit sur la chaise ardente.

La sublime enfant, rayonnante de joie, semblait voir celui pour qui elle souffrait. Oh ! la splendeur de cette mort.

Un mot du Père Faber me revient. Après bien des reproches à ceux qu'on peut appeler les bons catholiques, il disait : " Et pourtant, la persécution advenant, parmi eux, que de martyrs ! "

Divin Sauveur, est-ce vrai ? Moi, si chétive, si plaignarde, saurais-je pour vous me livrer aux tourments ?

27 juillet. — Hier, je sarclais mon jardinet quand un soyeux froufrou me fit lever la tête. Mlle R... était devant moi. — Restons ici, me dit-elle, pour causer, nous serons plus à l'aise.

Nous nous assîmes sous le saule, et, après quelques paroles obligeantes, elle me demanda avec un singulier accent si je la croyais heureuse.

Je répondis qu'elle me semblait avoir une belle et joyeuse jeunesse.

Une ombre passa sur son frais visage.

C'est vrai, fit-elle, mais voilà le hic... la jeunesse passe vite et c'est si triste !

— Hé quoi ! lui dis-je, étonnée, vous songez à cela. Je vous aurais crue occupée d'autres pensées.

— Oui... mais ces autres pensées sont aussi fort graves. Mon mariage est fixé. J'ai voulu vous l'annoncer moi-même, et je ne vous cacherai que je fais un mariage de raison.

Je ne sus pas dissimuler, car elle reprit, répondant à ma pensée : Que voulez-vous?... Il est si difficile d'aimer comme on le voudrait... comme il le faudrait, pour être heureuse.

Croyez-vous qu'il y ait sur terre bien des fiancées contentes de leur amour ?

— Beaucoup ne peuvent choisir, mais vous... recherchée comme vous l'êtes...

— A quoi ça sert-il? Certes, j'aurais voulu aimer de tout mon coeur. Mais à mes amoureux comme aux amoureux des autres, il manque tant. Et à moi-même aussi... Si je pouvais lire dans les coeurs, ne serais-je pas bien humiliée?... Faut-il vous dire que je ne suis pas sans savoir que ma fortune a de vifs attraits ?

Quelques années de vie mondaine lui ont donné une triste clairvoyance de bien des choses. Elle me parla avec une confiance qui me surprit et me fit un amusant récit de ses emballlements, de ses désillusions.

Je crois, finit-elle par dire, que je m'entendrai bien avec mon futur. Il a du sens, de l'honneur, je l'estime... Ah ! j'aurais bien préféré l'aimer. Mais une sympathie profonde est chose si rare. D'après maman, il faut savoir l'accommoder du réel, du convenable. Elle assure que ceux qui cherchent le bonheur en ce monde n'y trouvent que le regret d'avoir perdu leur temps.

Comme je restais silencieuse, elle reprit : Vous êtes-vous jamais demandé ce que les femmes mariées pensent de leur sort ? Si on pouvait savoir, on verrait, je crois, que rien n'y a répondu à leurs désirs.

Cela me rappela la parole de Shakespeare : " Elle est encore à naître la femme qui a trouvé autant de bonheur dans l'amour triomphant que dans l'amour suppliant. "

— Une masse de convenances nous entraînent, poursuivit Mlle R... et nous allons à notre tâche. Croyez-vous qu'il y ait chez nous un grand fonds d'idées exaltées ?

Quant aux sentiments, oui, lui dis-je.

— Pauvre nous ! fit-elle, avec son joli rire. La réalité

est si pauvre. Autant vaut peut-être un mariage de convenance. Du moins je n'aurai pas les cruels mécomptes des grandes amoureuses. Et, qui sait ? Si j'avais lu moins de romans, peut-être que je me trouverais heureuse, dit-elle, se levant pour partir.

Cette conversation m'a fait réfléchir. Je rangeais Hermine R... parmi les privilégiées et maintenant, je ne puis m'empêcher de la plaindre un peu. J'ai tort peut-être.

Elle aura une large existence, la considération qui s'attache à la fortune. Elle sera parmi les plus dignes, les plus honorées. Le bonheur, c'est de manger son pain vis-à-vis de quelqu'un qu'on aime plus que soi-même.

Mais on ne peut tout avoir.

*30 juillet.* — Avec tant d'avantages et des relations si étendues, Mlle R... est réduite à faire un mariage de convenance. C'est une grande preuve qu'il n'est pas facile de rencontrer l'âme avec laquelle on voudrait faire le voyage de la vie. Mais pourquoi ne me dirais-je pas quelles qualités je désirerais chez mon mari ? Cela ne coûte qu'un peu de réflexion.

Je voudrais que mon mari ne fut en aucune façon au-dessous de la dignité de chef de la famille. Je voudrais qu'il eût de la raison, non seulement dans l'esprit, mais dans le caractère. Je voudrais qu'il eût de la volonté, non cette vulgaire volonté qui fait tout sacrifier au désir de s'enrichir, de s'élever, mais cette volonté qui fait qu'un homme marche droit, malgré les difficultés, les tentations.

Je voudrais qu'il connût de science certaine tous ses devoirs : envers Dieu, envers la patrie, envers la famille. Je voudrais qu'il eût un profond sentiment de l'honneur, un patriotisme éclairé, qui le mît au-dessus des entraînements et des niaiseries de l'esprit de parti.

Je voudrais que son coeur donnât une beauté sans pareille à tout ce qu'il doit aimer, sans en excepter sa femme.

Je voudrais qu'il comprît que la loyauté, la foi jurée, lui défend de me faire ce qu'il ne voudrait pas que je lui fisse. Je voudrais qu'il n'oubliât jamais qu'un homme doit savoir se contraindre dans l'intimité. L'incivilité, produit de plusieurs vices, est un défaut toujours visible. Je voudrais qu'il ne fût pas de ceux qui croient être raisonnables en ne pensant qu'aux choses de la terre. Je voudrais qu'il eût des ailes pour m'emporter dans les cieux. Rien que cela.

Et peu me soucierais de vivre dans une mesure réchauffée par un petit feu, de n'avoir que du pain fait d'une farine mal blûtée. Je me sentirais plus fière qu'une reine en étant sa servante.

6 août. — L'existence effacée, la vie morte, me fait horreur. Et sottement, je me berce de rêves d'action, de bienfaisance. Rêves imbéciles ! Utile ? Il faut l'être, non comme on le voudrait, mais comme on le peut. Il n'y a pas d'être humain qui n'ait rien à faire, rien à donner. Faire le bien, qui me plairait, beau mérite !

Qu'importe à moi, et aux autres, l'éclat de mes oeuvres ? La volonté de Dieu fait tout le prix de nos actes. Dans les contraintes de ma vie obscure, abaissée, exercée, harcelée, je puis être plus utile au monde que la pluie, le soleil et la rosée. Laissons à d'autres la passion de l'action bienfaisante.

Saint François de Sales disait à ses pénitents : " Ne semez pas vos désirs sur le jardin d'autrui, cultivez seulement bien le vôtre. "

Voilà ce qu'il faudrait faire, même quand on se croit condamnée à pétrir la boue, à ne voir jamais que de la terre aride.

Suis-je des plus malheureuses ?... Je vais m'endormir

sans faim, sans douleurs aiguës. Combien languissent, dévorés par la souffrance ! Combien vont mourir cette nuit ! Mourir !... Pourquoi cette pensée m'attriste-t-elle ? Qu'est-ce que j'attends sur la terre ? Des jours semblables à ceux que j'y ai passés. Cela rend-il le détachement bien difficile ?

Et quand j'aurais comme d'autres de petits succès, de petits plaisirs, de petites joies ? " L'âme humaine ne peut être heureuse que par transport. " J'aime cette parole de Bossuet. Je la sens profondément vraie.

Je veux songer à ce qu'éprouve une créature humaine quand, au sortir des ombres de la terre, la beauté de Dieu lui apparaît.

(À SUIVRE)

Laure CONAN.

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

Les événements militaires. — La résistance russe. — Echechs allemands en Courlande et en Volhynie. — Victoires franco-anglaises en Flandre, dans l'Artois et en Champagne. — Les Allemands refoulés et décimés. — Du côté des Balkans. — Une ruée austro-allemande contre la Serbie. — A la rescousse du Turc. — La perfidie bulgare. — Le rôle du roi Ferdinand. — Au parlement français. — Critiques et récriminations. — Déclaration de M. Viviani. — Un débat. — Démission de M. Delcassé. — Un vote de confiance. — Au parlement britannique. — Déclaration de Sir Edward Grey à propos des Balkans. — La démission de Sir Edward Carson. — Grave maladie de M. Asquith. — Les embarras du cabinet. — L'emprunt anglo-français aux Etats-Unis. — Au Canada.

---

**L**ES dernières semaines ont été fertiles en événements militaires importants. Et, hâtons-nous de le dire, elles ont été, de ce point de vue, plus satisfaisantes pour les Alliés. D'abord, sur le front russe, l'offensive allemande a rencontré une résistance opiniâtre, devant laquelle ses progrès se sont trouvés presque complètement arrêtés. Sur plusieurs points même, les Russes ont attaqué à leur tour les envahisseurs, leur ont infligé des défaites sanglantes, et leur ont repris des positions dont la valeur stratégique est considérable. Tous les efforts du maréchal Hindenburg pour s'emparer de Dvinsk ont été jusqu'ici impuissants. Il semble manifeste que les Russes sont mieux approvisionnés en munitions, et leur artillerie, en ces derniers temps, a joué un rôle souvent décisif dans les opérations. On affirme que les pertes allemandes ont été énormes sur tout le front oriental, depuis la Courlande jusqu'à la Bukovine.

Pendant ce temps, sur le front occidental, les armées

françaises et anglaises remportaient d'incontestables succès. Dans la dernière partie du mois de septembre, après avoir fait pleuvoir pendant quinze jours sur les tranchées allemandes un véritable déluge de projectiles et les avoir tenues constamment sous un ouragan de fer et de feu, Joffre a ordonné une offensive qui a produit de magnifiques résultats. Dans l'Artois, en Champagne et dans l'Argonne, les troupes françaises, se ruant à l'attaque, ont emporté un grand nombre de tranchées, troué la première ligne ennemie, fait des milliers de prisonniers, et capturé un matériel de guerre considérable. Des centaines de canons et de mitrailleuses ont été enlevés. On porte à 23,000 le chiffre des prisonniers non blessés. Le système défensif des Allemands était formidable. Une dépêche remarquablement rédigée en donnait cette description graphique :

“ Le mouvement simultané des Français sur un front de plus de 15 milles, après un bombardement de trois jours dirigé contre les positions préparées des Allemands, qui étaient protégées par des réseaux épais de fil de fer barbelé, et le bombardement avec des canons de longue portée des routes, des voies ferrées et des gares, tandis que des canons de calibre moindre balayaient toute la première ligne des Allemands, sont au nombre des éléments qui ont amené le succès du récent mouvement d'offensive des Alliés en France, d'après l'agence Havas, qui a reçu d'un correspondant un compte rendu autorisé de la bataille en Champagne.

“ La première position qui formait la principale ligne de résistance, dit le correspondant, comprenait de deux à cinq tranchées, arrangées en échelons, avec un accessoire comprenant un réseau impénétrable de fil de fer barbelé. Plus loin et encore plus loin, il y avait un système de tranchées qui formait un véritable labyrinthe.

“ L'état-major général allemand avait eu la prévoyance

d'établir sa seconde ligne de résistance sur les hauteurs dominant au sud la vallée de la Py. La résistance avait été organisée avec soin. Entre les deux positions, séparées par une distance de deux à deux milles et demi, des fossés avaient été creusés.

" Pendant trois jours, nos batteries ont bombardé les positions allemandes. Nous avons eu recours aux plus récentes pièces d'artillerie et nous avons pu, après un examen des tranchées conquises, constater l'effet terrible de notre tir. En certains endroits, le nivellement des tranchées était complet. Les caves protectrices étaient remplies. Quant au réseau de fil de fer barbelé, il fut éventré partout ou détruit.

" Notre feu couvrit toute l'étendue de la première position, et avec les canons de longue portée pour bombarder les routes et les voies ferrées, certains régiments allemands se virent privés de ravitaillement et durent s'en passer pendant 48 heures.

" L'effet moral ne fut pas moins puissant. Même l'interruption du bombardement augmentait la nervosité de nos adversaires, qui se mirent à ouvrir, mais inutilement, un feu concentré d'artillerie et de mousqueterie. "

Pendant que les Français se couvraient ainsi de gloire en Champagne et dans l'Artois, les Anglais se montraient leurs dignes émules au nord, dans la région de la Bassée. Ils s'avançaient sur la route de Lille, capturaient Loos, Hulluch et la côte 70, et menaçaient la ville de Lens, dont la chute pourrait déterminer la retraite des Allemands jusqu'au-delà des frontières belges.

On prétend que, dans cette série de combats sur le front occidental, les armées du Kaiser ont perdu 120,000 hommes, tués, blessés ou faits prisonniers. Ces chiffres sont peut-être exagérés, mais il n'en reste pas moins acquis que les ennemis ont subi un sérieux échec. Sans doute ils ne sont pas encore

chassés du sol français, mais ils ont reculé de plusieurs milles, ils ont perdu des positions importantes, leurs communications commencent à être sérieusement menacées. Et surtout l'effet moral produit est d'un immense avantage pour les Alliés. Les Allemands ont été encore une fois battus; leur artillerie n'a pu tenir tête à celle des Français et des Anglais; leurs soldats n'ont pu soutenir l'irrésistible ruée des nôtres. Les troupes de Joffre et de French ont affirmé une fois de plus leur ascendant. Voilà ce qui vaut encore mieux que cinq milles de tranchées conquises.

\* \* \*

Ces heureux faits d'armes sont arrivés à point pour reconforter la Quadruple Entente, après la série de défaites subies par les Russes durant l'été, et au moment où les événements des Balkans allaient ajouter aux graves préoccupations de l'heure présente. En effet, ce que l'on prévoyait depuis quelque temps est arrivé. Ayant refoulé les armées du tsar au-delà des frontières de l'empire moscovite, et conquis de ce côté — du moins ils s'en flattent — une sécurité de plusieurs mois, les empires du centre ont décidé d'aller prêter main forte à la Turquie menacée, en passant sur le corps de la petite Serbie, de se précipiter, à travers les Balkans, à la rescousse du Sultan aux abois, de barrer aux Alliés la route de Constantinople, de bloquer irrémédiablement la Russie au fond de la Mer Noire, de lui fermer à toujours la porte des détroits, et d'infliger un retentissant échec à l'expédition des Dardanelles. A cette fin, intimider la Roumanie et la forcer du moins à l'abstention, paralyser la Grèce et gagner la Bulgarie, tel a été leur objectif.

La tournure prise par les événements militaires au cours de la dernière saison, sur le théâtre oriental de la guerre, les a puissamment aidés. Leurs victoires contre la Russie a rendu

probable leur triomphe final aux yeux des Etats balkaniques. La Roumanie, sympathique aux Alliés, a été maintenue dans l'indécision par la crainte. La Grèce, liée à la Serbie par un traité, a cependant subi l'influence de son roi, Constantin, prince allemand et beau-frère du Kaiser, et, malgré les efforts de son premier homme d'Etat, M. Venizelos, partisan de l'alliance franco-anglaise, elle a proclamé son dessein de rester neutre. Enfin, la Bulgarie, après plusieurs mois d'une attitude sans franchise et d'un double jeu sans dignité, a levé le masque et s'est jetée du côté de l'Allemagne et de la Turquie. Oui, de la Turquie! de l'ennemi traditionnel, dont le joug sanglant a pesé sur elle durant quatre siècles, de ces Ottomans qui l'ont meurtrie, pressurée, foulée aux pieds. Et elle s'est rangée contre la Russie, à qui elle doit sa liberté reconquise, sa renaissance nationale, son avènement au rang d'Etat souverain. Cet acte, marqué au sceau de l'utilitarisme le plus mercenaire, ne fait honneur ni à ses ministres actuels, ni surtout à son roi, l'ambitieux et astucieux Ferdinand I.

Sans doute, la Bulgarie a un mobile particulier. Elle peut essayer d'expliquer son attitude en disant qu'elle a une revanche à prendre. On sait qu'après la guerre victorieuse contre la Turquie, où la ligue balkanique — Bulgarie, Grèce, Serbie et Monténégro — avait écrasé les Turcs, dans l'automne de 1912 et durant les premiers mois de l'année suivante, le traité de Londres, signé le 30 mai 1913, avait forcé le Sultan à céder aux vainqueurs la Thrace, la Macédoine, l'Epire, l'Albanie, et les îles de la mer Egée. Malheureusement les coalisés ne surent pas s'entendre quant au partage des pays conquis. Et une seconde guerre balkanique les mit aux prises au mois de juillet 1913. Le gouvernement bulgare vit ses prétentions repoussées par la Grèce et la Serbie et ses armées battues par ses deux anciennes alliées. La Roumanie étant entrée en scène à son tour, la Bulgarie dut céder et

signer le traité de Bucarest, en vertu duquel toutes ses ambitions territoriales étaient loin de recevoir satisfaction. De là un mécontentement et une rancune fort compréhensibles. Mais le ressentiment des événements de 1913, où la Bulgarie, tout bien considéré, n'était pas sans reproche, devait-il l'entraîner dans une alliance avec les Turcs et les Allemands, contre la Russie, la France et l'Angleterre, à qui elle devait tant d'obligations ? D'ailleurs, au cours de négociations poursuivies depuis plusieurs mois, celles-ci avaient obtenu pour elle, de la Serbie et de la Grèce, d'amples satisfactions territoriales. On lui assurait la reconnaissance de ses réclamations sur la Macédoine, et la possession d'Andrinople, conquise d'abord sur les Turcs au printemps de 1913, et reprise trahîtreusement par ces derniers durant la seconde guerre balkanique, au mois de juillet suivant.

Mais la Bulgarie voulait jouer au plus fin. Durant tout l'été dernier, elle a biaisé et tergiversé. Ferdinand de Saxe-Cobourg observait l'horizon, flairait le vent, scrutait les pronostics. Les victoires allemandes en Galicie et en Pologne, jointes à ses propensions germaniques, ont fixé son orientation calculatrice. Et voici la Bulgarie alliée au Grand Turc ! Etrange spectacle ! Nous nous rappelons encore les articles enthousiastes par lesquels les journaux de Paris saluaient, il y a deux ans, les victoires des Bulgares, remportées en grande partie grâce à leur armement français, victoires qui semblaient annoncer l'expulsion de l'islamisme du sol européen, son refoulement au-delà du Bosphore et la chute du croissant des minarets de Constantinople !

Quoiqu'il en soit, c'est un fait accompli. La Bulgarie fait cause commune avec l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie. On lui a promis de riches dépouilles, elle croit à la victoire teutonne, et elle se rue sur la Serbie pour aider les empires du centre à la broyer, à franchir les Balkans et à

sauver Constantinople. Ceci met les Alliés en face d'un nouveau problème. Doivent-ils secourir la Serbie, barrer la route aux Allemands, et prévenir ainsi l'avortement de leur expédition des Dardanelles ? Ou bien doivent-ils se désintéresser des événements balkaniques, et concentrer tous leurs efforts sur les fronts de bataille de France et de Russie ? Deux courants d'opinion se sont manifestés chez les Alliés. Manifestement, en France et en Angleterre, les événements des Balkans ont produit du mécontentement et provoqué des critiques. On a dénoncé la faillite de la diplomatie russo-franco-anglaise. Et, en France principalement, on a proclamé que l'intérêt bien compris des Alliés est de cesser les sacrifices onéreux exigés par la campagne orientale et de frapper des coups décisifs dans la Woèvre, l'Argonne, la Champagne et la Flandre.

Disons d'abord que la faillite diplomatique ne nous paraît pas si évidente. Ce n'est pas la diplomatie qui a fait défaut, c'est la force. Si les Russes étaient encore à Varsovie, à Lemberg, à Przemysl et sur le versant des Carpathes, la Bulgarie serait strictement neutre, ou, plus vraisemblablement, marcherait à l'assaut d'Andrinople, et Ferdinand lancerait, comme en 1912, des proclamations où il reprendrait le thème des revanches de la croix contre le croissant. Et quant à l'action militaire la plus opportune, il nous semble qu'à moins d'accepter l'éventualité et le discrédit d'un humiliant et désastreux échec aux Dardanelles, les Alliés ne peuvent éviter d'empêcher, s'ils le peuvent, l'écrasement de la Serbie.

C'est d'ailleurs ce qu'ils ont décidé, comme on le verra plus loin par les déclarations de M. Viviani. Déjà des troupes franco-anglaises ont opéré leur débarquement à Salonique, sur le territoire grec, et se sont portées sur la frontière serbo-bulgare. Leur intervention a produit son effet. Les

Alliés ont battu 40,000 Bulgares près de Guglielni, et se sont emparé de positions importantes sur la ligne du chemin de fer d'Orient. Il faut espérer maintenant qu'une armée expéditionnaire franco-anglaise, assez forte, pourra faire sa jonction avec l'armée serbe qui lutte héroïquement au nord contre l'invasion austro-allemande. Les armées germaniques ont pris et ravagé Belgrade et s'avancent dans la région de la Morava. Mais les Serbes leur disputent le terrain pied à pied. Pendant ce temps la Russie se prépare à intervenir elle aussi. Mais dans quelle direction ? Le port bulgare de Varna, sur la Mer Noire, est, dit-on, protégé par des mines et des sous-marins allemands. Et la Roumanie, si elle maintient sa neutralité, peut difficilement laisser passer une armée russe destinée à envahir la Bulgarie. Le cas de la Grèce est différent. Elle laisse passer, sous simple protêt, les troupes françaises et anglaises débarquées sur son territoire, à Salonique. C'est qu'elle est liée par un traité à la Serbie, et tenue de défendre celle-ci contre une agression bulgare. Or, cette agression s'est produite. La France et l'Angleterre, en se portant au secours des Serbes, ne font que ce que les Grecs devraient faire eux-mêmes, si la femme de leur roi n'était pas la soeur du Kaiser. Et le moins que l'on puisse attendre d'eux, c'est qu'ils laissent passer ceux qui font leur besogne.

\* \* \*

Les événements des Balkans ont eu naturellement leur répercussion aux parlements français et anglais. Nous avons signalé plus haut les divergences d'opinions auxquelles ils ont donné lieu. Ces divergences semblent avoir affecté la cohésion du ministère Viviani. On a annoncé la démission du ministre des affaires étrangères, M. Delcassé. La raison de santé a été alléguée, mais il est assez probable que la situation

balkanique n'y est pas étrangère. Un débat a eu lieu à la Chambre des députés. M. Viviani a d'abord fait une déclaration au cours de laquelle il a dit : " Nous avons essayé de reconstituer l'union balkanique de manière à ce que ces différents peuples réalisent leurs aspirations nationales. L'équilibre de pouvoir obtenu par des sacrifices mutuels serait la meilleure garantie de la paix future. Mais, malgré le bon vouloir de la Roumanie, de la Serbie et de la Grèce, la Bulgarie a soulevé des difficultés, et fait valoir des réclamations sur toutes ses frontières, aux dépens de ses quatre voisines... Nos diverses propositions reçurent des réponses tardives du gouvernement bulgare, qui demandait toujours des détails additionnels, et conduisait en même temps des négociations parallèles avec nos ennemis. Finalement, au moment où la Quadruple Entente informait la Bulgarie des importantes concessions de la Serbie, le roi Ferdinand signait un accord avec la Turquie et s'engageait définitivement avec l'Allemagne... Notre action doit être énergique pour contrebalancer les efforts de nos ennemis, qui, dominés sur le front occidental, tenus en échec sur le front oriental, essaient maintenant d'obtenir sur un front nouveau des succès impossibles à réaliser en France non plus qu'en Russie... Cette action énergique, la Grande-Bretagne et la France l'ont commencée, de concert avec leurs alliés. Nous avons pesé les difficultés. Notre préoccupation principale est la défense de notre front, la libération de notre territoire par de puissants efforts, auxquels nous devons déjà les victoires gagnées sur notre sol, avec le concours de nos alliés, en prodiguant nos forces, nos sacrifices et notre sang. " Cette déclaration n'a pas satisfait les adversaires de l'action militaire aux Balkans. A leur tête on remarque les sénateurs Clémenceau, Pichon et Bérenger. Ils s'opposent à ce que la France envoie des troupes au secours de la Serbie, et ils soutiennent qu'affaiblir les forces du général

Joffre, pour aller guerroyer là-bas, c'est faire le jeu de l'Allemagne. La démission de M. Delcassé, survenue au milieu de cette controverse, n'a pas peu contribué à l'alimenter. Le lendemain de la déclaration de M. Viviani, c'est-à-dire le 13 octobre, le président du comité des affaires étrangères, M. Painlevé, a interpellé le gouvernement, tant en son nom qu'au nom des présidents du comité de l'armée et du comité de la marine. " Nous ne voulons pas, a-t-il dit, prendre la responsabilité de l'expédition de Salonique; nous la laissons tout entière au gouvernement. . . Nous avons averti le président et le premier ministre, au mois d'août dernier, que l'Allemagne et la Bulgarie se préparaient à coopérer dans une action commune, et qu'il importait de prévenir le coup. " M. Viviani a répondu que, tout en collaborant avec les comités parlementaires, le gouvernement collabore aussi avec les alliés de la France, et n'a plus le droit ni la possibilité d'expliquer les plans militaires et navals d'une expédition entreprise de concert avec ses alliés. " Il ne nous a pas paru possible, s'est-il écrié, de laisser assassiner la Serbie, en face ou par derrière. Des fautes ont été commises, mais le gouvernement ne doit pas seulement tenir compte des vues émises par les commissions ; il doit aussi s'entendre avec ses alliés. Si nous n'avons pu agir plus promptement, c'est parce que notre action était subordonnée à d'autres devoirs. Oui, a continué le premier ministre, une intervention est nécessaire, mais d'accord avec l'état-major général, et sans oublier ce devoir essentiel : ne pas affaiblir le front français. Quoi qu'il advienne, c'est sur le front français que se décidera la guerre. Nous savons que nous ne l'affaiblissons pas en allant à Salonique. . . Le gouvernement vous donne l'assurance formelle que les plans militaires et navals ont été préparés soigneusement et méthodiquement par les états-majors généraux des Alliés, qui s'entendent parfaitement et ont l'assurance du succès. . . Maintenant que

voulez-vous ?... La question est de savoir, après ces affirmations, si le gouvernement va sortir d'ici avec votre confiance. Dans les conditions tragiques où nous sommes placés, vous devez dire si le gouvernement possède la confiance de la Chambre. Je demande un vote de confiance." Après une réplique de M. Painlevé et un discours de M. Chaumet, M. Renaudel, un député socialiste, a proposé que la Chambre tienne une séance secrète. Cette motion a été rejetée par 303 voix contre 290. Puis une motion de confiance a été proposée dans les termes suivants : " La Chambre, confiante dans le gouvernement et approuvant ses déclarations passe à l'ordre du jour." Elle a été adoptée par 372 voix contre 9.

Subséquentement, dans un discours au Sénat, M. Viviani a déclaré que l'Italie allait, elle aussi, participer à l'intervention des Alliés dans la guerre balkanique. On avait dit d'abord qu'elle se proposait de s'abstenir. Et cela provoquait beaucoup de commentaires. On faisait observer que l'Italie n'avait pas encore formellement déclaré la guerre à l'Allemagne, et que n'ayant à faire face qu'à l'Autriche, sur sa frontière des Alpes, le chiffre de son armée lui permettait d'envoyer des troupes dans les Balkans. La déclaration de M. Viviani est arrivée à propos. Cependant on prétend maintenant que la coopération de l'Italie sera simplement navale.

\* \* \*

En Angleterre également, la question des Balkans a provoqué une vive émotion. Là aussi des critiques se sont fait entendre. Des journaux ont signalé ce qu'ils ont appelé " le triste échec diplomatique de la Grande-Bretagne ", et ont attaqué Sir Edward Grey, le secrétaire des affaires étrangères. Ce sont principalement les feuilles à la dévotion de lord Northcliffe qui se sont signalées par ces censures amères. Et elles

ont été dénoncées par les organes qui s'inspirent de sentiments plus élevés. Sur la question d'intervention elle-même, presque tous les grands journaux sont d'accord. Il faut, disent-ils, sauver à tout prix la Serbie, même si la France et l'Angleterre devaient débarquer à Salonique un demi-million de soldats.

Les Chambres ont repris leurs séances le 12 octobre, après un ajournement de dix jours. Et le 14, Sir Edward Grey a fait sa déclaration sur les événements balkaniques. Elle est à peu près dans la même note que celle de M. Viviani. Après avoir exposé la nature des négociations poursuivies avec la Bulgarie, et les raisons de leur échec, le ministre a poursuivi : " Les mesures militaires, adoptées pour faire face aux nécessités d'une situation nouvelle font le sujet d'une attention continuelle de la part des états-majors alliés, et ne sont prises qu'après la plus intime consultation mutuelle. Il ne m'appartient pas de les rendre publiques, mais je crois qu'elles sont basées sur les principes de la plus sûre stratégie. " Dans la Chambre des lords, le marquis de Crewe a fait une déclaration analogue. Et il a ajouté : " Cette attaque contre la Serbie ne fera que rendre plus inébranlable et plus intense la détermination des Alliés de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire définitive, quel qu'en soit le coût. Sur aucun point du monde, il n'est rien arrivé qui puisse affaiblir cette résolution. " Au cours du débat qui a suivi, lord Milner a critiqué l'expédition des Dardanelles, et a conseillé le retrait des troupes de la péninsule de Gallipoli. Lord Lansdowne a répondu que le gouvernement ne pouvait entrer dans la discussion des opérations militaires.

A la suite de ces déclarations et de ces expressions d'opinions, le malaise dans les cercles parlementaires n'a fait que s'accroître. Les rumeurs de divergences de vues au sein du cabinet, déjà mises en circulation, ont pris de jour en jour

plus de consistance, jusqu'à ce qu'elles aient été confirmées par la démission de Sir Edward Carson, le leader orangiste qui a tant fait parler de lui par son attitude intransigeante dans la question du *Home Rule* avant la guerre. Venant après celle de M. Delcassé en France, cette démission ministérielle a produit une vive sensation. On s'est demandé quelle en était la cause précise. Quelques-uns soutenaient qu'elle avait pour motif la question de la conscription.

Sur ces entrefaites la nouvelle de la maladie grave de M. Asquith est venu compliquer la situation. Les médecins ont déclaré qu'il souffrait d'une violente attaque de catarrhe gastro-intestinal, et qu'il devait être soumis, sans retard, à un repos absolu pendant plusieurs jours. Le malheureux état de santé du premier ministre n'a pas peu contribué à énerver l'opinion. M. Asquith a des adversaires politiques, et toutes ses idées ne sont pas également acceptables. Mais il jouit à bon droit d'un immense prestige. Son autorité sur le parlement est incontestée. Et l'on ne voit pas quel autre homme politique pourrait aussi bien que lui, en ce moment, rallier toutes les énergies et toutes les bonnes volontés dans l'accomplissement de la tâche écrasante qui s'impose aux gouvernants de la Grande-Bretagne. La situation du ministère était déjà difficile avant la maladie du premier ministre. Parlant devant la convention nationaliste de Dublin, le 18 octobre, M. John Redmond en a signalé les périls. D'après lui, une grave crise politique pouvait éclater d'un jour à l'autre. La condition du cabinet de coalition était précaire. Il était menacé par des difficultés intérieures et extérieures. Une élection générale était une chose possible. M. Redmond ajoutait que, dans tous les cas, l'Irlande pourrait se vanter qu'elle n'était pas responsable de ces dangers.

Dans la Chambre des communes la maladie du premier ministre a nécessairement suspendu plus d'un débat. Plu-

sieurs des questions qui devaient être posées au gouvernement ont été ajournées, à la demande de M. Lloyd George, qui agissait comme leader de la Chambre en l'absence de M. Asquith. Cependant, Sir Edward Carson a dû donner ses explications. Il a déclaré que la cause de sa démission était la question des Balkans. Ses vues n'étant pas conformes à celles que le cabinet a adoptées, il a cru devoir se retirer. Sur quel point particulier porte la divergence, il ne l'a pas dit. "Dans les circonstances actuelles, a-t-il déclaré, je comprends parfaitement la difficulté de faire un exposé complet ou de dire quoi que ce soit qui puisse être considéré comme un signe de faiblesse et de divergence quant à notre objectif suprême : poursuivre la guerre aux prix de tous les sacrifices jusqu'à sa conclusion finale et victorieuse. Je n'ai pas besoin de dire que, relativement à cet objectif, il n'y a eu et il n'y a, dans le cabinet, dans la Chambre et dans le pays, aucun dissentiment ni aucune divergence d'opinion. L'unité réelle que le pays demande est l'inébranlable unité dans la résolution de vaincre nos ennemis et de sauver notre pays, et je nie absolument que le fait de différer quant à la meilleure politique et aux meilleures mesures à adopter sur les différents théâtres de la guerre, afin de la conduire à une heureuse issue, soit dans aucun sens un élément de désunion." Ces déclarations ont été applaudies. Sir Edward Carson a repoussé l'accusation d'être mu par des motifs de partisan politique. Et il a rendu hommage à la loyauté et au dévouement patriotique de tous ses collègues.

Maintenant la question que tout le monde se pose en ce moment est celle-ci : M. Asquith pourra-t-il, dans quelques jours, reprendre son poste à la tête du gouvernement ? Il nous semble que rien n'est plus désirable. Dans la crise que traverse l'empire britannique, nous estimons que le maintien aux affaires d'un ministère de coalition est une chose excel-

lente. Cela donne plus de force au pouvoir exécutif, cela préserve les partis de la tentation de créer des embarras, cela assure plus d'efficacité à l'exécution des mesures jugées nécessaires au salut public. Et il nous paraît que la cohésion du cabinet de coalition dépend, dans une large mesure, de la présence de M. Asquith au poste de premier ministre.

Une des questions qui donnent le plus de préoccupation au gouvernement, à l'heure actuelle, est celle de la conscription. Va-t-on être obligé de recourir à ce moyen rigoureux, inusité en Angleterre, pour remplir les cadres des armées britanniques ? On ne semble pas encore s'y être déterminé, mais on en parle sans cesse dans la presse et dans le parlement. Evidemment on n'essaiera de faire adopter cette mesure que si le système du volontariat ne donne pas les résultats voulus. Le gouvernement a fait un dernier effort en plaçant lord Derby à la tête de l'organisation chargée du recrutement volontaire.

La question financière continue aussi à solliciter l'attention du parlement. Le chancelier de l'échiquier a présenté un bill pour sanctionner l'emprunt contracté conjointement, aux Etats-Unis, par la France et l'Angleterre. Du point de vue économique, cet emprunt est un des plus grands succès remportés par les Alliés, depuis le commencement de la guerre. Cette vaste opération avait surtout pour objet d'obvier aux inconvénients du transfert d'Europe en Amérique des valeurs requises pour solder les immenses commandes d'armes, de munitions et de denrées, faites par les Alliés aux Etats-Unis. Une commission anglo-française s'est rendue à New-York pour négocier l'emprunt. Après délibération, on a résolu d'en fixer le chiffre à deux milliards cinq cent mille francs, soit un demi-milliard de piastres. Malgré une campagne acharnée, menée par les germanophiles américains et par les agents de l'Allemagne et de l'Autriche, l'emprunt a réussi.

L'offre a même dépassé la demande. C'est là, sans contredit, un grand événement financier. Voici comment l'apprécie le *Times* :

“ Le succès de l'emprunt anglo-français aux Etats-Unis est en lui-même un fait d'une telle importance que toute critique purement financière au sujet des clauses du prêt n'a qu'une importance secondaire. Les circonstances de cette opération de finances sont sans précédent. Jamais, nous-mêmes, auparavant, n'avons contracté d'emprunt à l'étranger dans les temps modernes. Aucun pays n'a jamais obtenu pour quelque cause que ce soit un prêt aussi élevé même en Angleterre, et on peut dire sans crainte que nos ennemis n'auraient obtenu une telle somme des Etats-Unis à aucune condition. Nous voyons là l'expression de la confiance américaine et, dans les circonstances actuelles, il ne faut pas regarder de trop près à la sévérité des conditions. ”

Le succès de cet emprunt affirme une fois de plus la puissance économique des Alliés. Cette puissance, à la longue, ne saurait manquer de jouer un rôle décisif, dans l'issue du formidable conflit qui désole le monde depuis quinze mois.

\* \* \*

Au Canada, Dieu merci, la politique chôme, dans une large mesure. Il semble acquis que nous aurons une session du parlement fédéral au mois de janvier.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 21 octobre 1915.

---

# Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

---

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de  
désertion et exécutés à Montréal,  
le 13 septembre 1757

(SUITE)

---

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept vers les onze heures du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

A été amené le dit Jean Cogle soldat de la compagnie de Vassan, auquel, avons confronté Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin ouï en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du dit interprète, qui à promis après serment fait comme dit est de bien et fidèlement lui faire entendre ce que nous lui dirons et nous rapporter par réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir demeuré en garnison au fort frontenac et être descendus du dit fort en cette ville.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom age, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute de ce faire qu'il ni sera plus reeu après que lecture lui aura été faite da sa déposition et recole-

ment suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliqué et fait expliqué par le dit interprète.

L'accusé à dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné à entendre par le dit interprète de la déposition du témoin, lequel témoin présent à dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue à l'accusé à dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre ycelle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé signé, et le dit témoin ainsi que le dit interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) JEAN COUGLE, SERMONVILLE, PANET.

Du dit jour douze septembre mil sept cent cinquante sept vers les onze heures un quart du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

A été amené par le geolier des dites prisons Jean Cougle, soldat de la compagnie de Vassan au quel avons confronté Edouard Gabriel Richer dit la jeunesse troisième témoin oui à l'information par nous faite et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du dit Oustrebeldre interprète, après serment par lui fait de bien et fidèlement lui faire entendre nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses, avons interpellé les dits accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent savoir le dit témoin pour être venu de france ensemble et l'avoir vû au fort frontenac où ils ont resté en garnison et le dit accusé seulement, pour l'avoir vû au fort frontenac où ils ont resté ensemble.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin, contenant son nom, âge, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent, allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin sinon et à faute par lui de ce faire il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition du témoin lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable l'a ainsi soutenue à l'accusé, et l'accusé a dit que la déposition du témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé et le dit témoin ainsi que le dit interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) JEAN COUGLE, SERMONVILLE, PANET.

Du dit jour douze septembre mil sept cent cinquante sept vers les onze heures et demi du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

Avons au dit Jean Cougle soldat de la compagnie de Vassan confronté Louis Préjean quatrième et dernier témoin oui en la dite confrontation (dite information) et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit témoin par la bouche et le dit accusé par le ministère du dit interprète qui a de nou-

veau promis faire entendre fidèlement au dit accusé nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit le dit témoin qu'il ne se rappelle pas bien le dit accusé et le dit accusé qu'il lui semble l'avoir vû quand il a été pris.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom age, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné à entendre par le dit interprète de la déposition et racolement du dit témoin, lequel témoin présent à dit que sa déposition est véritable l'a ainsi soutenue à l'accusé, et l'accusé à dit que la déposition du témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle que les sauvages l'ont bien maltraité.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé avec le dit témoin et le dit interprète a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOUIS PRÉJANT, JEAN COUGLE,  
SERMONVILLE, PANET.

*Confrontation faite par Nous Christophe de Sabrevoy, Ecuyer sieur de Sermonville, capitaine aide major des troupes et de la ville et Gouvernement de Montréal commissaire*

en cette partie nommé par ordonnance de Monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis, Gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle France assisté du sieur Pierre Panet greffier commis du conseil de guerre en l'absence du greffier du dit conseil, contre les nommés Jean Cougle soldat de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta, soldat de la compagnie Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer, de la compagnie de St. Vincent, Jean Logon dit Logon soldat de la compagnie de Vergor, Philippe Fouque dit Mayence, soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier dit Leteulier, soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel soldat de la compagnie de St. Luc Lacorne, prisonniers es prisons Royaux de cette ville accusés de crime de désertion, par la plainte qu'en a faite Monsieur Dumuy faisant les fonctions de major au fort Frontenac et par celle portée à mon dit sieur le marquis de Vaudreuil par monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie au bas de laquelle est son ordonnance du dit jour dix de ce mois à laquelle confrontation avons procédé ainsi qu'il sait.

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept onze heures trois quarts du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

A été amené par le geolier des dites prisons Martin Leteulier dit Leteulier soldat de la compagnie de Villemonde, auquel avons confronté Michel Demary dit la douceur, premier témoin oui en la dite information et après serment fait par eux de dire vérité savoir le dit témoin par sa bouche et le dit

accusé par le ministère du nommé Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours que nous avons choisi pour interprète et de lui pris le serment de bien et fidèlement faire entendre au dit accusé nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac et être descendus en cette ville.

Sur quoi nous avons fait lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom, âge, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent, allié, serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin, sinon et à faire par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition du témoin et de son recolement, lequel témoin a dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture à lui faite et à lui répété mot à mot par le dit interprète et au dit témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé signé et le dit témoin ainsi que le dit interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) MARTIN LETEULIER, SERMONVILLE, PANET.

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept vers les midi en la chambre du geolier des dites prisons de cette ville.

Avons au dit Martin Leteulier dit Leteulier de la compagnie de Villemonde, confronté Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit témoin par sa bouche et le dit accusé par le ministère du dit interprète qui à de nouveau juré par serment de bien et fidèlement faire entendre au dit accusé nos interrogatoires et nous dire ses réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac et être descendu en cette ville.

Sur quoi avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom, age, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié, serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance à lui expliqué par le dit interprète.

L'accusé à dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné à entendre par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin lequel témoin présent à dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue à l'accusé et l'accusé à dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé et le dit témoin de même que l'interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) MARTIN LETEULIER, SERMONVILLE, PANET.

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept deux heures de relevé en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

A été amené Martin Leteulier dit Leteulier soldat de la compagnie de Villemonde auquel avons confronté Edouard Gabriel Richer dit lajeunesse troisième témoin oui en la dite, information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du dit Oustrebeldre interprète allemand par nous choisi après serment par lui fait de bien et fidèlement faire entendre au dit accusé nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses, avons interpellé les dits accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac et être descendu de ce fort en cette ville.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom age qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire, qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le dit témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition du dit témoin présent a dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue à l'accusé et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé signé et le dit témoin ainsi que le dit interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) MARTIN LETEULIER, SERMONVILLE, PANET.

Du dit jour douze septembre mil sept cent cinquante sept vers les deux heures un quart de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Martin Leteulier dit Leteulier soldat de Villemonde confronté Louis Préjean quatrième et dernier témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit témoin par sa bouche et le dit accusé par le ministère du dit interprète qui a de nouveau promis faire entendre fidèlement au dit accusé nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent, ont dit qu'ils se connoissent savoir le dit témoin pour l'avoir arrêté dans sa désertion.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom âge qualité et demeure et de sa déclaration qu'il n'est point parent, allié, serviteur ni domestique des parties et in-

terpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait nous avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin, lequel témoin, présent a dit que sa déposition est véritable, la ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à l'accusé signé, et le dit témoin et à le dit interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis lecture faite.

(Signé) LOUIS PRÉJANT, MARTIN LETEULIER,  
SERMONVILLE, PANET.

(À SUIVRE)

Pour copie conforme,

**Pierre-Georges ROY.**

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

LE SALUT ASSURE PAR LA DEVOTION A MARIE. Témoignages et exemples. Nouvelle édition. 1 vol. in-18 de XII-188 pages. Prix : 20 sous. — Librairie Notre-Dame, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal,

Nous apprenons de l'auteur anonyme que toute sa pensée tient dans ce texte abrégé de saint Hilaire : *Devotus Mariae nunquam peribit*, en faveur duquel il cite, avec les Pères et les docteurs de l'Eglise, les saints et les mystiques, ajoutant à cette "masse de témoignages", de nombreux exemples. Ce qui rend plus louable encore le zèle de l'écrivain à nous inculquer une vérité si consolante pour les âmes de bonne volonté, c'est qu'il ne néglige pas de rappeler aux pécheurs qu'il faut y puiser l'espérance et le désir de la conversion, et non la présomption si funeste à tant de faux dévots.

\* \* \*

MATUTINAUD LIT LA BIBLE, par M. l'abbé E. Duplessy. 1 vol. in-8, illustré. Prix : 2 fr. 50. — Librairie Notre-Dame, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Dans un langage courtois et amical, qui n'exclut ni l'érudition ni l'ironie, l'auteur dissipe les idées fausses et les préjugés, mais souligne surtout le côté absurde de certaines opinions ou théories. Cet ouvrage contient des chapitres fort instructifs sur ce qu'on appelle dans certains milieux, les *erreurs de la Bible*, puis l'examen des sujets les plus critiqués par l'ignorance ou la mauvaise foi, tels que : histoire de la création du monde, longévité de l'homme, déluge, passage de la mer Rouge, manne du désert, renards et mâchoires employés par Samson, cadran d'Ezéchias et baleine de Jonas, etc.

\* \* \*

---